

REPUBLIQUE DU SENEGAL
****
REGION DE SAINT-LOUIS
****
DEPARTEMENT DE DAGANA
****
ARRONDISSEMENT DE MBANE
****
COMMUNE DE BOKHOL

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL DE BOKHOL

2022-2026

Octobre 2022

TABLE DES MATIERES

LISTE DES CARTES 4
LISTE DES TABLEAUX 4
LISTE DES GRAPHIQUES 4
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS 5
INTRODUCTION GENERALE 6
INTRODUCTION ..... Erreur ! Signet non défini.
A. CONTEXTE, OBJECTIFS ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE 7
B. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE 8
PREMIERE PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC 13
I. PROFIL SOCIAL 13
1.1. Education 13
1.1.1. Développement intégré de la petite enfance (DIPE) 13
1.1.1.1. Accès 13
1.1.1.2. Qualité 16
1.1.1.3. Gestion 17
1.1.3. Enseignement moyen et secondaire 17
1.1.3.1. Accès 17
1.1.3.2. Qualité 19
1.1.3.3. Gestion 19
1.1.4. Enseignement technique et formation professionnelle 19
1.1.5. Enseignement arabo-coranique 20
1.1.6. Alphabétisation 20
1.2. Santé 21
1.2.1. Accès 21
1.2.2. Qualité 22
1.2.2.1. Personnel de santé 22
1.2.2.2. Offre de services et équipements 22
1.2.2.3. Bilan épidémiologique 22
1.2.3. Gestion 23
1.3. Hydraulique 24
1.3.1. Accès à l'eau potable 24
1.3.2. Qualité 24
1.3.2.1. Les stations de traitement 24
1.3.3. Gestion 25
1.4. Assainissement 26

1.4.1. Assainissement individuel 26
1.4.2. Assainissement collectif 26
1.4.3. Gestion des ordures ménagères 27
1.5. Jeunesse, sport et loisirs 27
1.5.1. Jeunesse 27
1.6. Culture et patrimoines 28
1.7. Urbanisme, habitat et cadre de vie 29
1.8. Environnement et gestion des ressources naturelles 29
II. PROFIL ECONOMIQUE 30
2.1. Agriculture 30
2.1.1. Agriculture irriguée 30
2.1.1.1. Potentiel hydro-agricole 30
2.1.1.2. Evolution de la production rizicole et maraichère 31
2.1.1.3. Les difficultés du sous-secteur 31
2.1.2. L'agriculture sous-pluie 32
2.2. Elevage 32
2.2.1. Infrastructures et équipements pastoraux 32
2.2.2. Le Cheptel 33
2.3. Pêche 34
2.4. Artisanat 35
2.5. Commerce 35
2.6. Transport et désenclavement 36
2.7. Energie 37
2.7.1. Ressources énergétiques 37
2.7.2. Energies utilisées par les ménages 37
2.7.3. Eclairage public 37
2.7.4. Energies utilisées dans la production économique et sociale 37
2.7.5. Télécommunication et système financier 38
III. PROFIL GOUVERNANCE 39
3.1. Conseil municipal 39
3.1.1. Composition et structuration 39
3.1.2. Les services municipaux 39
3.2. Dynamique organisationnelle 39
3.3. Dynamique partenariale 39
3.4. Finances locales 40
3.5. Performances de la commune 40

DEUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES 42
IV. PROJECTIONS SCHEMATIQUES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT 42
V. STRUCTURE DE L'ARTICULATION DU PDC DE BOKHOL AU PSE ET AUX ODD .. 42
VI. PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE 43
VII. CADRE LOGIQUE 44
7.1. TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE LOCALE 44
7.2. AXE 2 : DEVELOPPEMENT HUMAIN ET CADRE DE VIE 46
7.3. AXE 3 : GOUVERNANCE TERRITORIALE ET PARTENARIAT 47
VIII. Opérationnalisation du plan et mécanisme de suivi-évaluation. 48
8.1. Analyse du PIL 48
8.1.1. Répartition du PIL par axes stratégiques 48
8.2. Source de financement 49
8.3. La mise en œuvre du PIL 49
8.3.1. Elaboration du plan d'investissement annuel (PIA) 49
8.4. La mise en œuvre du programme annuel d'investissement 49
8.4.1. Le mécanisme de suivi-évaluation 49
8.4.2. Le suivi de la mise en œuvre 49
8.4.3. L'évaluation du PDC 50

LISTE DES CARTES

Carte N° 1 : Les zones éco-géographiques de la commune de Bokhol 8
Carte N° 2 : L'accès au préscolaire selon les zones. 13
Carte N° 3 : Situation de l'accès des villages à l'élémentaire 16
Carte N° 4 : Situation de l'accès au moyen-secondaire 18
Carte N° 5 : Localisation des infrastructures de santé dans la commune 21
Carte N° 6 : Localisation des infrastructures hydrauliques 24

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N° 1 : Répartition de la population selon la classe d'âge 11
Tableau N° 2 : Les villages de la Commune par zone (CIVD) 12
Tableau N° 3 : Situation de l'accès au préscolaire selon les villages 14
Tableau N° 4 : Couverture des villages en écoles élémentaires selon la norme (rayon d'accès de 3km) 15
Tableau N° 5 : Présence des commodités de base dans les écoles élémentaires 16
Tableau N° 6: Situation des CEM de la commune 18
Tableau N° 7 : Synthèse du secteur de l'éducation 20
Tableau N° 8 : Situation des indicateurs sanitaires 22
Tableau N° 9 : Synthèses du secteur de la santé 23
Tableau N° 10: Situation des stations de potabilisation 24
Tableau N° 11: Synthèse du secteur de l'hydraulique 25
Tableau N° 12 : Synthèse du secteur de l'assainissement 27
Tableau N° 13 : Synthèse du secteur de la jeunesse, du sport et des loisirs 28
Tableau N° 14 : Situation du patrimoine foncier de la commune : zone irriguée 30
Tableau N° 15 : Evolution de la production (en tonnes) de 2017 à 2022 31
Tableau N° 16 : Synthèse du secteur de l'agriculture 32
Tableau N° 17 : Synthèse du secteur de l'élevage 34
Tableau N° 18 : Synthèse du secteur de la pêche 34
Tableau N° 19 : Synthèse du secteur de l'artisanat 35
Tableau N° 20 : Synthèse du secteur du commerce 36
Tableau N° 21 : Synthèse du secteur de transport 36
Tableau N° 22 : Synthèse du secteur de l'énergie 38
Tableau N° 23 : Synthèse des secteurs de télécommunication et système financier 38

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique N° 1 : pyramide des âges 11
Graphique N° 2 : Situation de l'accès aux latrines dans la commune 26

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

ARD : Agence Régionale de Développement

ASC : Association Sportive et Culturelle

ASUFOR : Association des Usagers du Forage

ASUREP : Association des Usagers de Réseaux d'Eau Potable

CCJ : Conseil Communal de la Jeunesse

CDS : Comité de développement sanitaire

CEM : Collège d'Enseignement Moyen

CGE : Comité de Gestion de l'Ecole

CLM : Cellule de Lutte contre la Malnutrition

CTP : Case des tout-Petits

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

GPF : Groupement de Promotion Féminine

IR2P : Inventaire Rapide du Potentiel de la Plateforme

OCB : Organisation Communautaire de Base

PNDL : Programme National de Développement Local

PSE : Plan Sénégal Emergent

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

PUDC : Programme d'Urgence de Développement Communautaire

RRSES : Rapport régionale de la Situation économique et sociale

SENELEC : Société Nationale d'Electricité du Sénégal

SSF : Saison froide

SSC : Saison chaude

HIV : Hivernage

INTRODUCTION GENERALE

❖ Mots du Maire

Ce document stratégique est le fruit d'une collaboration entre le Plan national d'Adaptation aux changements climatiques, financé par le Fond Mondial pour l'Environnement (FEM) et la commune de Bokhol.
Le Plan de Développement Local (PDC), à, la différence des approches classiques, est élaboré dans une nouvelle démarche qui a nécessité l'utilisation d'outils modernes de collecte et d'exploitation de données de terrain que sont l'IR2P, la grille de performance et l'intégration des dimensions transversales (Nutrition, genre, migration et Changements climatiques).
Dans une dynamique de cohérence avec les politiques nationales et internationales de développement, Il est articulé aux axes stratégiques du Plan Sénégal Emergent (PSE) et aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

Aussi, le PDC est-il le résultat d'un travail itératif, participatif et inclusif de tous les acteurs de développement notamment les différentes composantes de la population communale (femmes, jeunes, personnes âgées, etc.), les autorités administratives et locales (sous-préfet, conseillers municipaux, chefs de villages, Imams, etc.), les partenaires techniques (ANCAR, service technique de l'élevage, infirmiers chefs de poste, sages-femmes, directeurs d'écoles, conseillers agricoles, relais, etc.). Qu'ils trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude.

Ainsi, la commune de Bokhol dispose d'un outil de planification et de programmation de ses activités pour la période 2022–2027 ; ce qui évitera un pilotage à vue et permettra une meilleure cohérence dans les interventions des partenaires sur son territoire. Cela permettra également à la commune de mesurer, à tout moment, ses performances et contre-performances afin de prendre à temps les dispositions correctives le cas échéant, dans le but d'amener Bokhol vers **«une commune agropastorale de référence»**, à l'horizon 2035.

A. CONTEXTE, OBJECTIFS ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Contexte

- Acte 3 de la décentralisation instituant la communalisation intégrale au Sénégal;
- Code général des collectivités locales en son article 315 stipulant que la commune a pour compétence l'élaboration et l'exécution du PDC pour promouvoir son développement économique, social, culturel et scientifique ;
- Généralisation d'une approche innovante d'élaboration de Plans de Développement dans toutes les collectivités territoriales du Sénégal sous l'égide du PNDL ;
- Plan Sénégal Emergent : volonté de la commune de dérouler un plan d'actions lui permettant d'apporter sa contribution à la vision politique du Sénégal à l'horizon 2035 ;
- Intégration des dimensions transversales : les changements climatiques, le genre, la nutrition et la migration qui participent à la dynamique participative du développement des collectivités territoriales ;
- Programme nationale d'autosuffisance financé par le Fond de l'Environnement mondial (PNA/FEM).

Objectifs

☞ **Objectif général :**

Doter la commune d'un document stratégique et opérationnel lui permettant de promouvoir le développement de son territoire.

☞ **Objectifs spécifiques :**

- établir une situation de référence exhaustive décrivant les potentialités, les atouts et les opportunités ainsi que les forces et les faiblesses de la commune ;
- identifier les axes prioritaires de développement et dégager des objectifs stratégiques réalistes et définir des résultats à atteindre dans le court et moyen terme ;
- choisir des programmes de développement et les décliner en projets opérationnels prenant en compte les orientations des politiques sectorielles et leur programmation.

Démarche méthodologique

Dans une approche participative, le processus est piloté par un comité technique régional cordonné par l'Agence régionale de Développement (ARD). Il est composé des services techniques régionaux de la Planification, de la Statistique et de la Démographie, de l'Aménagement du Territoire et de l'Appui au Développement local. C'est une démarche innovante qui renforce les niveaux de participation des populations et d'appropriation des outils. Aussi, le processus de planification au niveau communal, tout en prenant en charge les ambitions réalistes de la

collectivité, est-il conçu de manière à promouvoir le principe de subsidiarité par l'opérationnalisation des orientations nationales déclinées dans le PSE.

B. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

Situation géographique

Ex communauté rurale créée en 2008, Bokhol est érigé en commune en 2013 avec la réforme sur la politique de décentralisation (acte 3 de la décentralisation) instituant la communalisation intégrale. La commune de Bokhol est située entre (15° 19'57'' et 15°38'20'') longitude Ouest et entre (16°16'52'' et 16°35'33'') latitude Nord.

Située dans la région de Saint-Louis du Sénégal, département de Dagana, arrondissement de Mbane, elle est limitée :

- au Nord par la commune de Gaé et le fleuve Sénégal,
- à l'Est par la commune de Fanage (département de Podor),
- à l'Ouest par la commune de Richard-Toll,
- au Sud et Sud-ouest par la commune de Mbane.

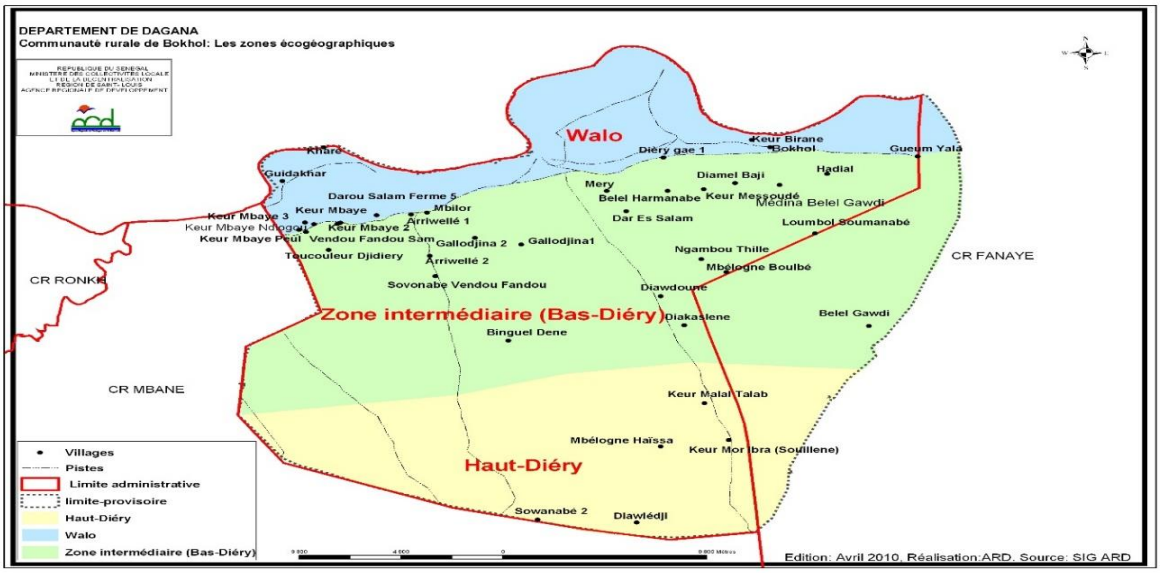
Il faut, cependant, préciser que la commune de Dagana constitue une enclave au sein de la commune de Bokhol.

Le milieu physique

La commune s'étend sur trois zones éco-géographiques distinctes en fonction de leur éloignement du fleuve :

- La zone Diéri (partie sud), couvrant les 2/3 du territoire de la commune, est vouée à l'élevage et à l'agriculture sous pluies. Elle abrite des villages peu peuplés (moins de 500 habitants) et très dispersés;
- L'axe de la RN2 caractérisé par une concentration des plus gros villages, constituant les points de jonction entre la commune et ses visiteurs ;
- La zone Walo, avec la plus petite superficie, est constituée pour sa plus grande partie, de zones inondables et agricoles à cause de sa proximité avec le fleuve et la présence de fortes dépressions. Seuls les villages de Kharé, Guidakhar et Keur Birane y sont localisés.

<u>Carte N° 1</u> : Les zones éco-géographiques de la commune de Bokhol



- **Le relief**

Le relief de la commune de Bokhol est relativement plat. Les quelques variations existantes sont des dépressions peu fréquentes et de petites tailles notées dans la zone Diéri ; contrairement à la zone Walo où elles sont grandes avec des durées de vie assez longues offrant des espaces hydro-agricoles très fertiles.

- **Le climat**

Le climat est de type sahélien tropical marquée par :

- une saison des pluies qui dure 3 mois (Juillet-Octobre) avec une pluviométrie variant entre 300 et 600 mm/an. Les maximums de précipitations sont enregistrés entre Juillet et Août.
- Une saison sèche divisible en deux périodes : une période fraîche allant de novembre à février avec des températures variant entre 18°C et 34°C, une humidité relative, des vents forts, secs et relativement frais ; et une période chaude allant de Mars à Juin avec des températures variant entre 22°C et 40°C, des vents chauds et secs (harmattan) chargés de poussière et pouvant souffler jusqu'à 70 km/h. *(Source PLD Bokhol)*

- **La végétation**

Au niveau de la commune, la végétation est de type steppe arbustive à arborée. Dans la partie Diéri, la végétation est composée essentiellement d'Acacia raddiana, de Balanites aegyptiaca, de Zizyphus mauritiana, de Boscia senegalensis, de Guiera senegalensis, d'Adansonia digitata. Tandis que dans la partie Walo, les espèces les plus rencontrées sont l'Acacia nilotica var tomenstosa. Le tapis herbacé est aussi caractéristique des types de sols et zones écologiques avec principalement : le Schoenfeldia gracilis, l'Aristida mutabilis, l'Indigofera aspera, le Cenchrus biflorus, et d'autres graminées pérennes.

Il a été signalé qu'avant l'aménagement de la cuvette rizicole en 1974, les ressources forestières étaient abondantes et diversifiées. Plusieurs espèces forestières étaient

présentes comme : l'Acacia nilotica var tomentosa, le Diospyros mespiliformis, le Zizyphus mauritiana, le Balanites aegyptiaca, l'Acacia raddiana, l'Adansonia digitata, le Bauhinia rufescens, l'Acacia senegal, le Salvadora persica, etc. Il faut noter qu'avant les barrages, la Gonakeraie était très dense et luxuriante du fait des crues et décrues des eaux du fleuve qui favorisaient son développement. Mais avec l'avènement des barrages et des aménagements hydro agricoles, la végétation de la commune a connu une dégradation prononcée. *(Source PLD Bokhol)*

- **Les aires protégées**

Les aires protégées de la commune sont constituées de deux forêts classées que sont Keur Mbaye (2500 hectares) et Bokhol (192 ha). La seule réserve sylvo pastorale localisée au sud, a une superficie de 3 400 hectares. Elle fait partie de la réserve de Sagobé dont les 38 200 hectares de superficie couvrent aussi les communes de Fanaye et de Mbane. *(Source PLD Bokhol)*
La forêt procure actuellement quelques produits aux populations pour des usages domestiques et pour la vente. Les produits de cueillette (fruits, feuilles, écorces et racines) sont utilisés pour l'alimentation humaine et du bétail ainsi que pour la pharmacopée. Tandis que le bois sert comme énergie pour la cuisson et comme matière pour l'habitat. *(Source PLD Bokhol)*

- **La faune**

La faune sauvage est composée principalement de phacochères en grand nombre, de chacal, de lapins et de perdrix. Dans le passé, cette faune était plus diversifiée avec des lions, des panthères, des hyènes, des pintades et une avifaune très importante.

Aujourd'hui, l'avifaune sauvage compte des perdrix, des pigeons, des tourterelles, des sarcelles, des tisserands et d'autres espèces de la famille des Anatidés.
La diversité de cette avifaune et l'importance du cheptel des phacochères expliquent la présence dans une partie de la commune d'une zone amodiée pour la pratique de la chasse au gibier d'eau et des phacochères.

- **Les sols**

Dans la commune, il est identifié différents types de sols en fonction des zones écologiques :

- dans le Walo, on rencontre les sols « fondé », les holaldés et les faux holaldés ;
- dans la partie Diéri, les sols sont de types sableux à sableux argileux.

- **L'hydrographie**

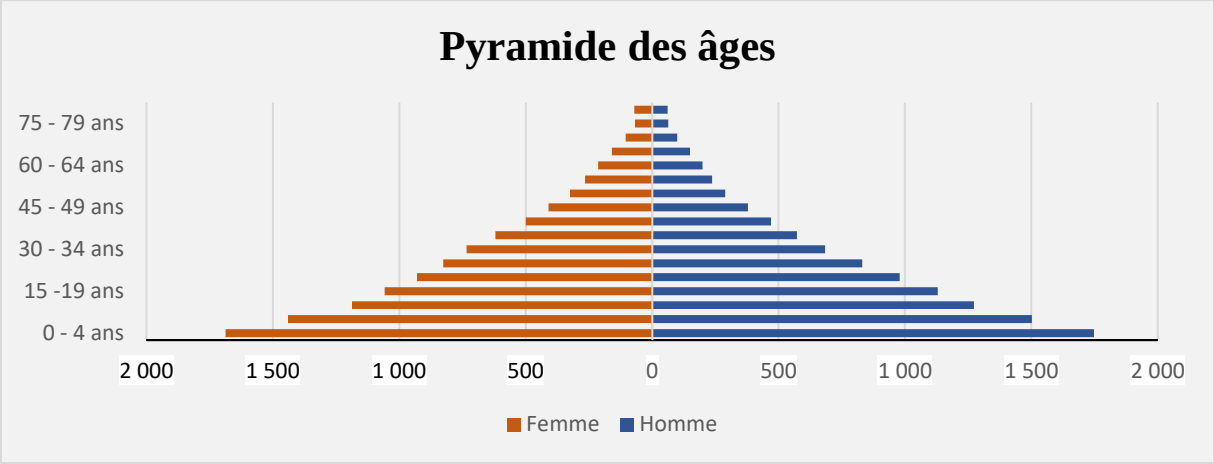
Selon le PAOS élaboré par la SAED sur le même territoire, le fleuve Sénégal constitue la principale source d'eau de surface de la commune de Bokhol. Il longe le territoire de la commune sur sa partie nord sur une distance de 51 km. Cette configuration varie légèrement en hivernage où la crue remplit les dépressions inondables du Walo traditionnellement exploitées pour l'agriculture de décrue. Le fleuve est sollicité pour

tous les types d'usage par les populations des villages du Walo et même de l'axe routier.
Dans la zone Diéri, on note la présence de mares temporaires qui se forment en hivernage.
La commune appartient au grand bassin sédimentaire sénégalo-mauritanien, caractérisé par la présence de plusieurs nappes souterraines dont certaines ont de puissants débits avec des profondeurs variant entre 5 mètres en zone Walo et 50 mètres et plus en zone Diéri.

Caractéristiques démographiques

Selon les projections de l'ANSD, la population totale de la commune de Bokhol, en 2022, est de 21 264 habitants dont 10 593 femmes soit 49,8%. Elle représente 37% de l'arrondissement de Mbane, 07% du département de Dagana et 1,8% de la population régionale. La population en âge d'activité (20-60 ans) est très importante, elle est égale à 16 690 habitants, soit 42%. *(Source PLD Bokhol)*

Graphique N° 1 : pyramide des âges



La population est composée de Wolof, de Peulh et de Maure. Les Wolofs sont surtout présents dans la zone Walo où ils pratiquent l'agriculture irriguée ; tandis que les peulhs, éleveurs, sont surtout localisés dans le Diéri.
La population est répartie entre 42 villages circonscrits sur un polygone d'environ 638 km², ce qui la confère une densité de 33% habitants au km².

Tableau N° 1 : Répartition de la population selon la classe d'âge

Population	Classe d'âge	Effectif	%
Population pré scolarisable	3 – 5	1946	9%
Population scolarisable à l'élémentaire	6 – 11	3322	16%
Population scolarisable au moyen	12 – 15	1907	9%
Population scolarisable au secondaire	16 – 19	1726	8%

Population en âge d'activité	15 – 65	11952	56%
Troisième âge	65 et plus	1552	7%
Femmes en âge de reproduction	FAR (15 - 49)	5075	48%

Source : ANSD (projections)

Pour des besoins d'organisation et de responsabilité des populations, la commune avec l'appui des services techniques, a mis en place un comité de développement dans chaque village (CVD). Ces derniers, sur la base du critère de proximité et de la solidarité, sont structurés en Comités inter villageois (CIVD) au nombre de six (6) représentés dans un cadre communautaire de développement local (CCDL).

Tableau N° 2 : Les villages de la Commune par zone (CIVD)

Zones (CIVD)	Villages (CVD)	Autre appellation
Bokhol 1	Belel Gawdi	
	Bokhol	Sedor
	Diamel Badi	(vide)
	Gueum Yalla	
	Hadial	
	Keur Birane	
	Loumbol	
	Mbelogne Boulbe	
Guidakhar	Guidakhar	Ndiath
	Kharé	Ile de Todd
Keur Mbaye	Keur Mbaye	
	Keur Mbaye 2	Keur Mbaye nare
	Keur Mbaye 3	
	Keur Mbaye Ndiogou	
	Keur Mbaye Peulh	
	Toucouleur Djidiery	
	Wendou fanou	
Mbilor	Arrivelle 1	
	Arrivelle 2	
	Bélèle Thierno	
	Binguél Dene	
	Darou Salam Ferme 5	
	Gallodjina 2	
	Guallodjina 1	
	Koylèle	
	Mbilor	
	Savonabe Wendou Fadou	

	Soutoureu	
Méry	Daré Salam	
	Dialowalé	
	Diawdoune	
	Diéry Gae	
	Keur Messoude	Keur Ma Diop
	Méry	
	Ngambou Thilé	
Souyléne	Belel Armanabé	
	Diakasléne	
	Keur Malal Talla	
	Mbelongue.H. Aïssa	
	Ndiawlédji	
	Souyléne	Keur Mor Ifra
	Sovonabé	

(Source : commune Bokhol, 2022)

PREMIERE PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

I. PROFIL SOCIAL

Le profil social regroupe les secteurs sociaux de développement : l'éducation, la santé, l'hydraulique, … . Il s'agit, dans cette partie, d'analyser l'accès des populations aux infrastructures sociales de base, la qualité des services offerts et la gestion des infrastructures et ouvrages.

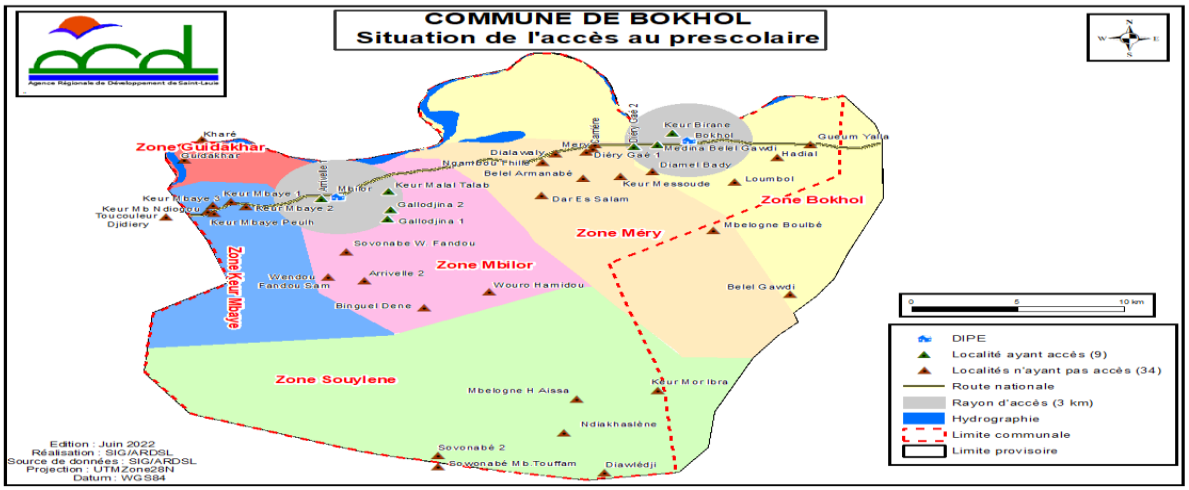
1.1. Education

1.1.1. Développement intégré de la petite enfance (DIPE)

1.1.1.1. Accès

La commune de Bokhol compte deux (02) cases des tout-petits fonctionnelles, situées dans les villages de Bokhol et Mbilor ; un abri provisoire à Arriwélé3, un cours préparatoire à l'élémentaire (CPE) construit à l'école élémentaire de Keur Mbaye Wolof et une autre case en construction à Keur Mbaye 2. Selon le rayon d'accès de 3 km, 9 villages ont accès à une infrastructure préscolaire, soit un taux d'accès de 21,4%. Les zones de Guidakhar, Méry et Souylène ne disposent pas d'infrastructure préscolaire.

Carte N° 2 : L'accès au préscolaire selon les zones.



(Source : SIG/ARD/SL)

Sur une population scolarisable de 1787, seuls 74 enfants sont enrôlés soit un TBPS de 4,14%. Ce faible taux de scolarisation s'explique par le déficit de structures de prise en charge de la petite enfance. Cette situation pourrait négativement impacter sur la capacité des femmes à s'activer pleinement sur la vie active. Pour pallier ce manquement un modèle alternatif est en train d'être développé dans les IEF avec la prise charge dans des structures dédiées à la petite enfance (CP 5) prenant en compte les enfants de 5 ans qui n'ont jamais fréquentés l'école maternelle. *(Source : IA/Saint-Louis)*

<u>Tableau N° 3</u> : Situation de l'accès au préscolaire selon les villages

Zone	Nb écoles	Nb total villages	Nb villages ayant accès	Taux d'accès des villages
Bokhol	1	8	5	62,5%
Guidakhar	0	2	0	00%
Keur Mbaye	0	7	0	00%
Mbilor	02	11	4	36,36%
Méry	0	7	0	00%
Souylène	0	7	0	00%
COMMUNE	**03**	**42**	**09**	**21,4%**

(Source : IR2P, ateliers de zone_ 2022)

1.1.1.2. Qualité

Les conditions d'enseignement dans le préscolaire montrent des faiblesses par rapport à la qualité du service. En effet, dans chaque école maternelle, il n'y a qu'une (01) seule classe physique avec trois sections pédagogiques ; ce qui traduit l'existence de classes multigrades dans ces établissements et, donc, un besoin de construction de nouvelles salles de classe. Aussi, est-il noté :

- l'inexistence de bloc administratif et l'absence d'eau potable à la CTP de Mbilor;

- l'absence de bibliothèque, de salle informatique, d'internet et de dotation en livre et d'équipement (toboggan, corde, balançoire…) ;
- un déficit de tables-bancs ;
- un besoin de réparation des portes et des tables-bancs ;
- l'absence de gardien pour la sécurité des enfants ;

Ce situation montre, à suffisance, des efforts à fournir afin d'améliorer la qualité et l'accès de l'éducation préscolaire dans la commune.

Concernant les commodités de base, des efforts du conseil municipal sont constatés dans ces établissements préscolaires à travers l'existence de murs de clôture, de toilettes séparées (garçons/filles), d'eau potable (CTP Bokhol), d'électricité et de cantine scolaire avec l'appui de la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM).

Toutefois, des efforts supplémentaires devront être consentis sur des intrants de qualité et des commodités de base dans les établissements afin d'atteindre l'ODD 4, une éducation de qualité pour tous.

1.1.1.3. Gestion

Les instances de gestion des établissements préscolaires sont les comités de gestion de l'école (CGE) et l'association des parents d'élèves. A Mbilor, ces structures de gestion ne sont pas fonctionnelles. Cela a entrainé des difficultés relatives au fonctionnement de l'école, la cantine scolaire, le traitement des femmes de charge. Le déficit de fonctionnement des cantines scolaires pourrait plomber les stratégies de lutte contre la malnutrition mises en œuvre par l'Etat et ses partenaires.

1.1.2. Enseignement élémentaire

1.1.2.1. Accès

La commune de Bokhol compte 23 écoles élémentaires réparties dans les six (06) zones du territoire communal. La couverture en infrastructure scolaire révèle des disparités entre les zones éco géographiques. Par rapport à la norme (rayon d'accès de 3km d'une école élémentaire), trois zones (Bokhol, Guidakhar et Keur Mbaye) ont une couverture totale (100%) en infrastructure scolaire. Par contre, la zone de Souylène présente la plus faible couverture de ses villages, avec un taux d'accès de 37,5%. En somme, la commune a une couverture en infrastructure élémentaire peu satisfaisant avec un taux d'accès de 80%, soit 34 villages couverts sur 42.

<u>Tableau N° 4</u> : Couverture des villages en écoles élémentaires selon la norme (rayon d'accès de 3km)

Zones	Nb écoles	Nb total villages	Nb villages ayant accès	Taux d'accès des villages
Bokhol 1	6	8	8	100%
Guidakhar	2	2	2	100%
Keur Mbaye	4	7	7	100%
Mbilor	5	11	9	81,8%
Méry	3	6	5	83,3%

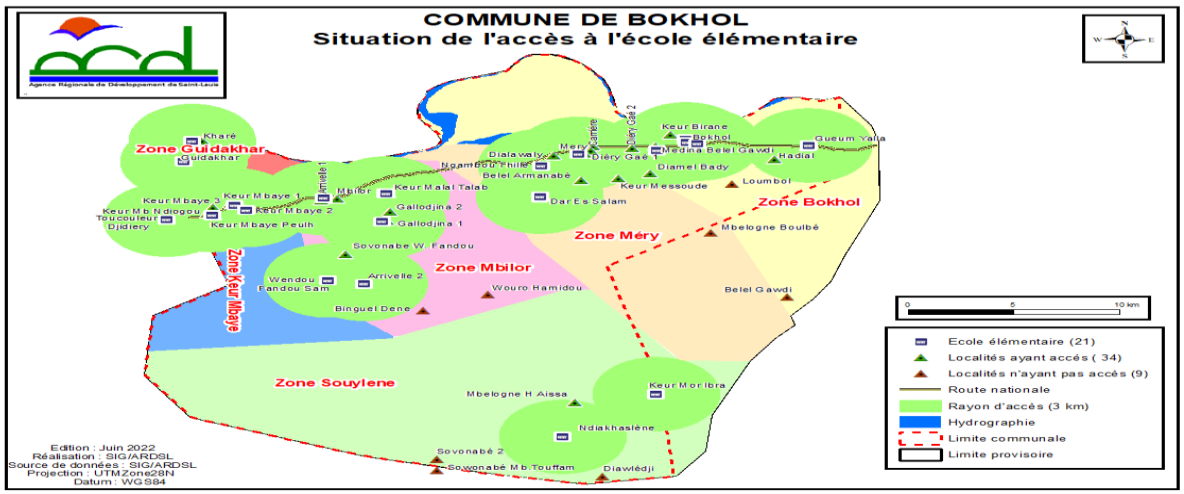
Souyléne	3	8	3	37,5%
TOTAL	**23**	**42**	**34**	**80,95%**

(Source : IR2P, ateliers de zone_ 2022)

L'effectif total dans les écoles élémentaires est de 3865 élèves dont 1840 filles, soit 57% de la population scolaire. Le taux brut de scolarisation au niveau de l'élémentaire est de 100,22% avec 118,82% pour les filles. Il dépasse ceux du département (86,66%), de la région (94,60%) et du pays 84,90%. (Source : IA Saint-Louis)

Ces indicateurs montrent les efforts consentis par la commune dans l'amélioration de l'offre éducative, dans la politique nationale de scolarisation universelle et dans la politique de scolarisation et de maintien des filles à l'école (SCOFI).

Carte N° 3 : Situation de l'accès des villages à l'élémentaire



(Source : SIG/ARD/SL)

1.1.1.2. Qualité

- **Situation des indicateurs de qualité**

Dans la plupart des écoles, le ratio livre/élève est peu satisfaisant (01 livre est partagé par 2 ou 3 élèves). Il est en deçà de la norme de 01 livre par élève. Par contre, il est à un niveau satisfaisant dans les écoles de Bokhol, Arrivelle1, Toucouleur Djidiéry (Arrivelle2) et Keur Mbaye Peulh où chaque élève dispose d'un manuel. De même, il est noté un besoin de réparation de tables bancs, de portes et fenêtres ; de dallages, carrelages et peintures à Bokhol 1 et Bokhol 2 et de réhabilitation de l'école de Toucouleur Didiéry. En plus, 13 abris provisoires sont localisés dans les écoles : 4 abris à Bokhol2 ; 1 abri à Keur Mbaye ; 1 à Toucouleur Didjéri ; 1 à Gueum Yalla ; 2 à Arriwéllé3 ; 1 à keur Mbaye Peul ; 1 à Ngabou Thilé ; 2 à l'école franco-arabe Bokhol.

- **Situation des commodités de base**

Les commodités de base contribuent, considérablement, à l'amélioration des conditions d'enseignement apprentissage et de l'environnement scolaire. Le tableau suivant décrit la situation des commodités de base dans les écoles élémentaires de la commune.

Tableau N° 5 : Présence des commodités de base dans les écoles élémentaires

Zones	Nbre. d'école	Toilettes séparées	Eau potable	Electricité	Cantine scolaire	Clôture
Bokhol 1	06	04	06	05	04	05
Guidakhar	02	02	01	00	02	02
Keur Mbaye	04	02	04	02	04	04
Mbilor	05	00	03	01	02	01
Mery	03	01	03	03	03	01
Souylène	03	01	00	00	00	00
ENSEMBLE	**23**	**10**	**17**	**11**	**15**	**13**

(Source : IR2P, ateliers de zone_ 2022)

Le tableau montre un déficit en toilettes dans beaucoup d'écoles élémentaires mais, surtout, de toilettes séparées. Or, le partage des toilettes constitue un frein à l'apprentissage des filles qui, pour la plupart, cessent d'aller à l'école pendant les périodes de menstruations. Il en est de même, pour les cantines scolaires qui participent à la lutte contre la malnutrition et la fréquentation des élèves à l'école.

L'absence d'ouvrages annexes dans les écoles de la commune traduit un important besoin de mise à niveau des établissements afin d'améliorer les conditions d'éducation et de soutenir le maintien et la baisse des taux d'abandon en particulier chez les filles.

1.1.1.3. Gestion

Les acteurs de la gestion des établissements scolaires sont des parents d'élèves, des enseignants, des élèves, des autorités académiques et des élus locaux. Ils sont regroupés autour de l'Association des parents d'élève (APE) et le Comité de gestion de l'école (CGE). Ces structures de gestion devraient être fonctionnelles pour garantir un environnement scolaire sain et des enseignements de qualité.

A Bokhol, les CGE ont bénéficié de formation avec l'Inspection de l'Education et de la Formation (IEF). Cependant, il est constaté des faiblesses de ces structures dans leur capacité d'animation de leurs organes et de mise en œuvre d'initiatives participant à l'amélioration des conditions d'apprentissage et de l'entretien des infrastructures.

Cette situation appelle le conseil municipal, à travers sa « commission éducation » à devoir renforcer les capacités des acteurs dans les domaines du pilotage, de la coordination et du suivi de la situation du secteur.

1.1.3. Enseignement moyen et secondaire

1.1.3.1. Accès

La commune compte 02 collèges d'enseignement moyen (CEM) situés à Bokhol et à Keur Mbaye et un lycée en abri provisoire dans le CEM de Bokhol. Selon la norme d'accès (rayon de 3 km du collège), 11 villages sur les 42 ont un accès à l'enseignement moyen, soit un taux d'accès de 26%. Ces villages se répartissent ainsi : 6 dans la zone de Bokhol et 5 à Keur Mbaye.

Les villages des zones de Souylène, Mbilor et Méry se trouvant à une distance supérieure à 3 km par rapport aux lieux d'implantation des deux CEM, n'y ont pas

accès. Ce faible taux d'accès indique des efforts à fournir pour améliorer la couverture en infrastructures d'enseignement moyen.

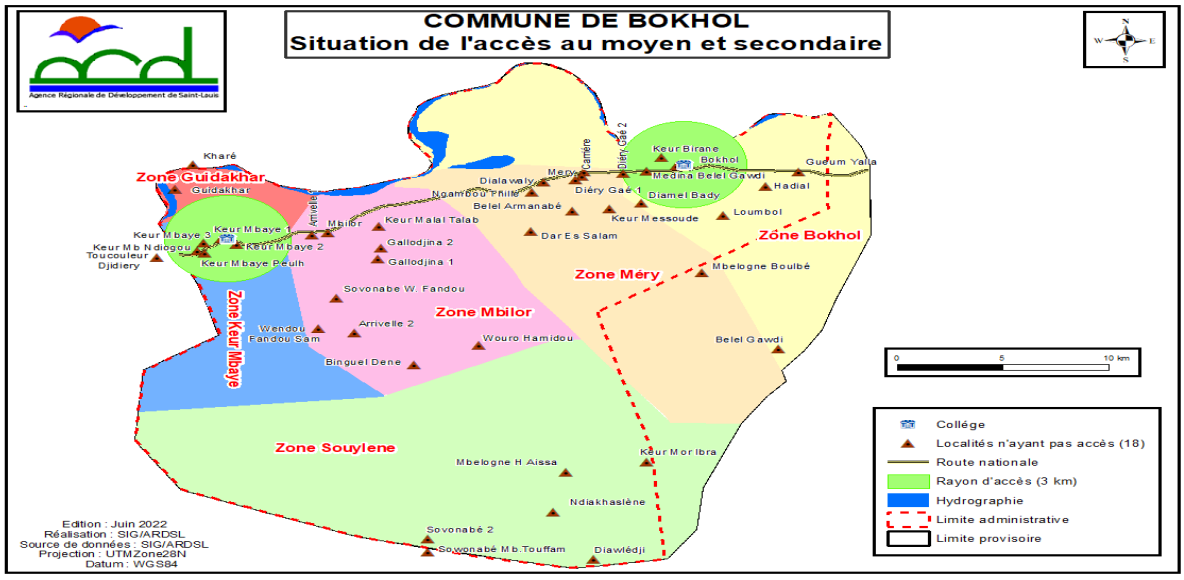
Tableau N° 6 : Situation des CEM de la commune

Collèges	Niveaux	Nombre de Classes
CEM Bokhol	6ème	02
	5ème	02
	4ème	02
	3ème	02
	2nde	02
	1ère	01
	Total CEM	**11**
CEM Keur Mbaye	6ème	02
	5ème	02
	4ème	02
	3ème	01
Total CEM		**07**

(Source : IR2P 2022)

L'effectif total, dans les CEM, est de 770 élèves dont 411 filles, soit 53% de la population scolaire du moyen-secondaire.
Selon l'inspection d'académie de Saint-Louis, le TBS est de 39,35% ; les filles sont majoritaires dans les CEM et représentent 43,35% contre 35,53% pour les garçons. Ce faible taux traduit des efforts à faire pour assurer une meilleure transition entre l'élémentaire et le moyen, d'une part et accompagner les filles dans l'achèvement du cycle moyen, d'autre part.

Carte N° 4 : Situation de l'accès au moyen-secondaire



(Source : SIG/ARD/SL)

1.1.3.2. Qualité

Le CEM de Bokhol est créé en 2007. Il compte, aujourd'hui, 10 salles de classes et un (01) abri provisoire. Il existe 06 cours de la 6ème à la 1ère. Ainsi, il devient un collège à cycle long. A défaut de construire un lycée dont le site est déjà délimité, de nouvelles salles de classe doivent être construites pour abriter les élèves qui auront réussi au BFEM et ceux de la classe de terminale.
Le collège dispose d'une clôture, d'un branchement en eau potable et d'électricité. En plus, il existe 02 toilettes réservées pour les filles ; 02 pour les garçons ; 02 pour le personnel et un bureau pour le principal. Ceci montre les efforts du conseil municipal dans l'offre de service éducatif de qualité au niveau du CEM de Bokhol.

Le CEM de Keur Mbaye compte 06 salles de classe pour 04 cours pédagogiques, de la 6ème à la 3ème. La classe de 3ème ne dispose pas de salle de classe ; elle devient, ainsi, une classe nomade qui, parfois, est hébergée au niveau de l'élémentaire.
Cette situation traduit un besoin prioritaire de construction de 02 nouvelles salles de classe pour les futurs candidats et les élèves qui auront réussi au BFEM. Faute de place, ces élèves devront aller à Richard Toll distant de 09 km ou à Dagana situé à 07 km de la commune de Bokhol. Une telle situation entrainerait l'abandon de beaucoup d'élèves, surtout les filles, à cause des difficultés liées aux revenus des parents et à l'hébergement dans les communes d'accueil.

Cependant, malgré l'absence de clôture au niveau du collège, on note les efforts de la commune dans l'amélioration de la qualité du service éducatif. En effet, l'école dispose d'un branchement en eau potable et en électricité, des toilettes réservées aux filles et aux garçons ; ainsi qu'un bloc administratif en construction avec des toilettes pour le personnel.

1.1.3.3. Gestion

Il existe un Comité de Gestion de l'Ecole (CGE) au niveau de chaque collège. Le comité regroupe l'Association de Parents d'Elèves (APE), les élèves, les surveillants et le principal. Les femmes sont présentes dans ces instances mais ne participent que rarement aux prises de décision. A Bokhol, le CGE est non fonctionnel, à la différence de celui de Keur Mbaye où les membres tiennent régulièrement des réunions de coordination et produisent des rapports d'activité.

Toutefois, ces structures ont besoin d'être redynamisées ; les acteurs doivent être renforcés en gestion financière et administrative, en élaboration et gestion de projets et surtout, dans le domaine de la recherche de partenaires et de financements.

1.1.4. Enseignement technique et formation professionnelle

Dans la commune, il n'existe pas de structure de formation professionnelle et technique. Pourtant, on y trouve une main d'œuvre locale dans différents corps de métiers avec la maçonnerie, la menuiserie bois, la menuiserie métallique, l'électricité et la couture.
Les ouvriers sont généralement formés à Richard Toll, à Dakar ou en Mauritanie. On note la présence de migrants venant des autres régions du pays et dans la sous-région

(Mali, Mauritanie). Malheureusement, ils ne sont ni structurés en organisation ni affiliés aux chambres consulaires. Ils sont confrontés aux difficultés, notamment dans le domaine des équipements (souvent vétustes), de la formation et du financement.

1.1.5. Enseignement arabo-coranique

L'enseignement arabo-coranique est, cependant, présent dans la commune. On y compte des daaras traditionnels et des daaras modernes ainsi que des écoles coraniques. On compte :

- A Mbilor : 9 daaras traditionnels, 1 daara moderne en construction et plusieurs écoles coraniques ;
- A Keur Mbaye : 3 internats à Keur mbaye1, Keur Mbaye3 et Toucouleur Didiéry
- A Bokhol : 7 écoles coraniques traditionnelles (résident) ;
- A Méri : 6 écoles coraniques traditionnelles (résident) ;
- A Souylène : il n'existe pas de daara dans la zone ; pour apprendre le coran, les enfants se déplacent vers le Walo.

1.1.6. Alphabétisation

Dans la commune, aucune initiative allant dans le sens de l'alphabétisation n'est notée. Pourtant le taux d'analphabétisme est assez élevé, surtout dans le Diéri où la population n'avait pas accès, dans le passé à des infrastructures éducatives.

Le conseil municipal, par sa commission éducation, peut s'appuyer sur les organisations communautaires de base pour recenser les acteurs de développement analphabètes afin de dérouler un programme d'alphabétisation et de réduire le taux d'analphabétisme.

Tableau N° 7 : Synthèse du secteur de l'éducation

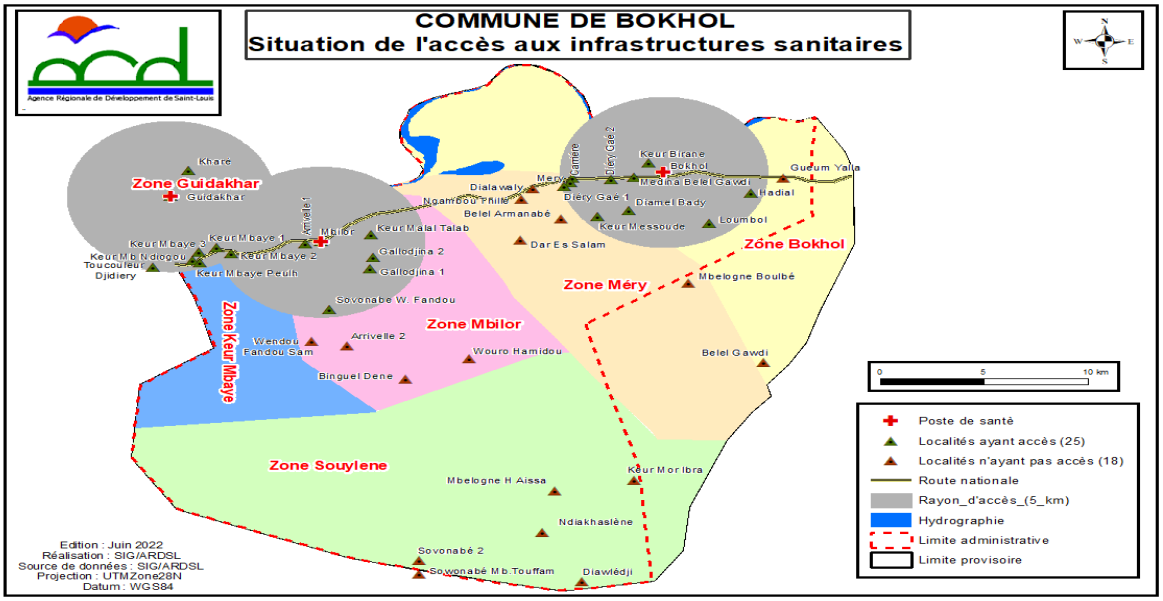
Forces	Faiblesses	Défis
- présence d'infrastructures scolaires dans tous les ordres d'enseignement ; - taux d'accès à l'élémentaire assez important ; - présence d'indicateur qualité assez satisfaisant ; - bonne volonté du conseil municipal dans le secteur de l'éducation.	- déficit d'infrastructures préscolaires et moyen ; - absence de lycée dans tout le territoire ; - déficit d'accès aux commodités de base ; - absence de daara moderne - absence de programme d'alphabétisation ; - manque d'infrastructure de formation professionnelle ;	-Relèvement de la qualité des enseignements apprentissages ; - construction d'un lycée ; - Modernisation et accompagnement des daaras ; - relèvement du taux d'alphabétisation ; - construction de structures de formation professionnelle ; - construction de case des tout-petits.

1.2. Santé

1.2.1. Accès

La commune de Bokhol compte 08 infrastructures sanitaires : trois (03) postes de santé et cinq (05) cases de santé. Ces infrastructures sont inégalement réparties entre les différentes zones géographiques de la commune. En effet, la zone de Bokhol abrite 01 poste de santé à Bokhol village, et 01 case de santé à Gueum Yalla, celle de Guidakhar compte 01 poste de santé à Guidakhar et 01 case de santé à l'île de Kharé. La zone de Mbilor possède 01 poste de santé au village de Mbilor et celle de Keur Mbaye dispose 02 cases de santé, à Keur Mbaye1 et à Toucouleur Didjéri et 01 case de santé, récemment, construite à Méry.

<u>Carte N° 5</u> : Localisation des infrastructures de santé dans la commune



(Source : SIG/ARD/SL)

Sur un rayon d'accès de 5 km, les postes de santé couvrent 25 villages dans la commune, soit un taux d'accès de 59,5%. Ces villages couverts sont situés dans les zones de Guidakhar, Keur Mbaye, Méry, Mbilor et Bokhol. Cette couverture révèle, cependant des disparités entre les zones. En effet, seules les zones de Guidakhar et Keur Mbaye sont totalement couvertes, celles de Mbilor, Méry et Bokhol sont partiellement couvertes alors que la zone de Souylène ne dispose d'aucune infrastructure sanitaire et ses villages se situent à plus de 5 km des postes de santé.

La case de santé de Keur Mbaye, qui polariserait 05 villages et 04 hameaux, devrait être érigée en poste de santé pour améliorer l'offre de service dans cette zone. De même, de nouvelles cases de santé devraient être construites dans le Diéri, dans les zones de Méry et de Souylène. Toutefois, selon les normes OMS (1 poste pour 5 000 à 10 000 habitants), la commune présente une couverture assez satisfaisante car le Ratio Poste /Population est évalué à 1 poste /5316 habitants.

1.2.2. Qualité

1.2.2.1. Personnel de santé

Le personnel de santé est composé d'ICP, de sages-femmes, de matrones, de dépositaires, d'ASC, de techniciens de surface et de gardiens. La commune de Bokhol compte trois (03) infirmiers répartis dans les trois postes de santé. Les infirmiers sont assistés par un personnel communautaire. Ainsi :

- Le poste de santé de Bokhol 1 compte 1 ICP, 1 sage-femme, 3 matrones, 4 ASC et 1 dépositaire ;
- Celui de Mbilor comprend ; 1 ICP, 1 assistant infirmier, 1 sage-femme, 2 matrones, 3 ASC ; 1 dépositaire et un gardien ;
- A Guidakhar, l'ICP est assisté par 1 sage-femme, 1 dépositaire, 1 ASC,

1 matrone, 1 technicien de surface et 6 matrones.

Tableau N° 8 : Situation des indicateurs sanitaires

INDICATEURS	NORMES (OMS)	CARACTERISTIQUES
Ratio Poste /Population	1/5 000 – 10 000 habitants	1 poste /5316 habitants
Ratio ICP/Population	1/5 000 habitants	1infirmier /7088 habitants
Ratio sage-femme/ FAR	1/ 3.000 FAR	1 SFE/1268 FAR

(Source : IR2P, ateliers de zone_ 2022)

Par rapport aux normes OMS, le nombre de sage-femme dans les postes de santé est suffisant. Par contre, il existe un déficit d'un (01) infirmier chef de poste (ICP) dans la commune. Par ailleurs, dans le Diéri, la mobilité des personnes devrait être améliorée pour faciliter l'accès aux postes de santé et les accouchements assistés par du personnel qualifié qui se font à Dagana ou à Richard-Toll.

1.2.2.2. Offre de services et équipements

Différentes prestations de services sont offertes au niveau des établissements de santé, il s'agit, généralement, de l'infirmerie ou la médecine générale et la maternité. On peut citer : les CPN, les soins primaires, le planning familial, les consultations générales et la santé maternelle et infantile. Seul le poste de Bokhol dispose d'une ambulance, qui serait en panne, pour l'évacuation des urgences.

Les infrastructures de santé (postes et cases de santé) dans la commune se distinguent de par le faible niveau de leurs plateaux techniques qui ne permet pas d'offrir aux populations des soins de bonne qualité. A cela s'ajoutent des pratiques culturelles telles que l'usage abusive de la médecine traditionnelle, la honte de fréquenter les structures sanitaires, … qui ne favorisent pas l'achèvement des visites post et pré prénatales.

1.2.2.3. Bilan épidémiologique

Les maladies les plus fréquentes dans la localité sont : la bilharziose, les Infections respiratoires aigües (IRA), la diarrhée et les Hyper Tensions artérielles (HPA) chez les personnes âgées.

Par rapport à la malnutrition, il est noté des faiblesses dans la prise en charge de la maladie dans la commune. En effet, le taux de malnutrition aigüe globale (MAG) est passé de 4,29% au premier trimestre de l'année, à 3,29% au deuxième trimestre et à 4,03% depuis octobre 2022. Ce taux est supérieur à ceux du département qui est de 1,99% et du district qui est de 2,56%. Cependant, la commune reste, aujourd'hui, en deçà de la norme car, au niveau régional et national, la référence est de 5%.
Ces résultats sont obtenus grâce aux interventions (sensibilisation, causeries, VAD, etc.) de la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM) et du Programme de Renforcement Nutritionnel (PRN), l'implication des Bandianou Gokh et relais dans les activités de pratique de suivi nutritionnel intense, de prise en charge des enfants et de suivi des grossesses ainsi que des cantines scolaires implantées dans des établissements scolaires.
Cependant, il est constaté par les acteurs que la transhumance des ménages l'absence de suivi des consultations pré et post natales lié à des comportements de négligences de certaines femmes, des déterminants socio-culturels et de manque de moyens financiers pour acheter des médicaments constitueraient des facteurs de blocage dans les activités de lutte contre la malnutrition.

1.2.3. Gestion

Les postes de santé de la commune sont gérés par des comités de santé. Ces comités assurent le paiement du personnel communautaire et s'occupent de l'entretien des locaux, malgré leurs moyens limités ; et à cela, l'appui du conseil municipal est vivement souhaité. Des réunions de coordination sont régulièrement tenues et des rapports mensuels produits. Aussi, est-il noté une présence assez forte des femmes dans ces structures de gestion.
Le conseil municipal, à travers le Fonds de Dotation de la décentralisation, appuie chaque année les 3 postes de santé en dotations de médicaments. A Bokhol, il est noté la participation des migrants à travers l'Association des Ressortissants de Bokhol qui a contribué à la réfection du poste et a financé entièrement la construction de la maternité, en 2007 et l'équipement du poste de santé.

Tableau N° 9 : Synthèses du secteur de la santé

Atouts	Contraintes	Défis
- disponibilité des infrastructures sanitaires ; - disponibilité d'un personnel qualifié ; - Existence de Badianou Gokh; - disponibilité de partenaires : - Participation des migrants au développement du secteur.	- faible taux de couverture des villages en infrastructures sanitaires ; - faiblesse du niveau des plateaux techniques ; - déficit d'ambulance pour l'évacuation des urgences ; - Manque de moyen des Badianou Gokh ; - faiblesse des moyens des comités de santé ;	- amélioration de la couverture sanitaire ; - renforcement des plateaux techniques - renforcement de la logistique médicale ; - Appui communal aux Badianous Gokh.

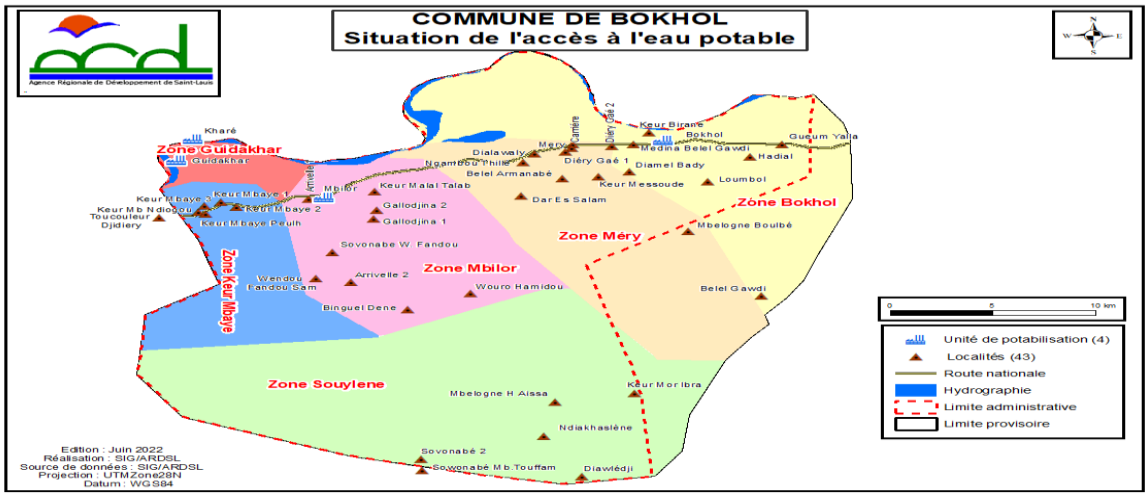
1.3. Hydraulique

1.3.1. Accès à l'eau potable

L'approvisionnement en eau, dans la commune, est assuré par des forages localisés dans le Diéri, des puits, des bornes fontaines et des unités de potabilisation et de traitement. Bokhol compte 04 Unités de Potabilisation et de Traitement (UTP) d'eau potable localisées à Bokhol, Mbilor, Guidakhar et Kharé. Celle de Bokhol, la plus grande, dessert 9 villages situés autour du château d'eau, sur un rayon de 12 km. La station de Mbilor, créée en 2014, dessert 8 villages de la zone et celles de Guidakhar et Kharé desservant chacun 1 village. Dans la commune, 19 villages ont accès à l'eau potable, soit un taux d'accès de 45%. *(Source : SIG/ARD/SL)*

Comparé au taux d'accès à l'eau potable dans la zone rurale qui est de 66% *(ATLAS-VF, 2019)* au niveau national, la commune de Bokhol est invitée à fournir un grand effort pour combler un gap de 21 points de pourcentage

<u>Carte N° 6</u> : Localisation des infrastructures hydrauliques



(Source : SIG/ARD/SL)

Dans le Haut Diéri et à Méry, l'accès à l'eau potable se pose avec acuité. Dans ces localités dépourvues de stations de traitement, les populations souffrent à cause de l'éloignement des points d'eau. Certaines d'entre elles sont obligées de parcourir plus d'une dizaine de kilomètres pour se ravitailler en eau potable.

1.3.2. Qualité

1.3.2.1. Les stations de traitement

Les stations fournissent une eau de bonne qualité. Mais l'eau ne coule pas suffisamment dans la commune et les populations en souffrent. Cette situation découle, en partie, d'une mauvaise gestion des ouvrages. Aujourd'hui, elles connaissent beaucoup de difficultés managériales et techniques auxquelles se sont ajoutées d'autres provoquées par la baisse du taux de recouvrement des factures consécutivement à la présence de la pandémie de COVID-19.

<u>Tableau N° 10</u>: Situation des stations de potabilisation

OUVRAGE	CARACTERISTIQUES	DIFFICULTES
Station de potabilisation de Bokhol	CE : 100m3 réseau assez long, 15 BF, 980 BP et 5 salariés	Baisse du taux de recouvrement de 70% à 45% entre l'an dernier et cette année à cette période, Panne du groupe électrogène, facture d'électricité très élevée, absence de décanteur, forte baisse de la pression d'eau,
Station de potabilisation de Guidakhar	20 ans de service, CE **:** 20m^3 120 BP, 3 BF, 2 salariés, fonctionnement au solaire	Vétusté de l'ouvrage, arrêt de la moitié du parc solaire, Démarrage du service à 17h entrainant l'usage de l'eau du fleuve par les populations impatientes
Station de potabilisation de Kharé	CE : 24 m^3 69 BP un bénévole assure la gestion de l'ouvrage	Faible capacité du château d'eau et de débit de la pompe, Vétusté du dispositif solaire, 2 pompes doseurs en panne, vanne non fonctionnelle, 3 jours de fonctionnement dans la semaine pendant 2h/jr
Station de Mbilor	CE : 120 m^3 256 BP, 22 villages polarisés 7 salariés	Vétusté des organes qui composent le filtre, pièce de rechange introuvable au niveau local, envahissement du typha au point de prélèvement.

(Source : ARD/SL)

1.3.3. Gestion

Les stations de potabilisation sont gérées par des comités de pilotage dénommés ASUREP. A Bokhol et Mbilor, ils sont, récemment, renouvelés par l'équipe municipale et le sous-préfet, avec l'appui du projet AICHA exécuté par l'ONG GRET. Les membres de ces structures de gestion ont bénéficié d'un renforcement de capacités sur la gestion administrative et financière, sous la conduite du projet AICHA. Ces derniers ont, toutefois, besoin d'un renforcement de capacités en techniques de maintenance, et de gestion de la qualité de l'eau.

L'eau est vendue au m^3 à raison de 350 F CFA à Bokhol et de 300 FCFA à Kharé et à Guidakhar. Les usagers jugent le prix de l'eau assez cher par rapport à leurs revenus. Dans le Diéri, les populations jugent le prix de l'eau abordable.

Il est noté, malgré la persistance des difficultés dans le secteur, les efforts de l'équipe municipale à travers la création de la station de Mbilor et des appuis significatifs en termes d'intrants (sulfate et colore) et de paiements de facture d'électricité.

Tableau N° 11: Synthèse du secteur de l'hydraulique

Atouts	Contraintes	Défis

- Existence d'infrastructures hydrauliques fonctionnelles ; - Couverture en eau potable assez satisfaisant ;	- Coupures fréquentes d'eau ;- faiblesse de la gestion des ouvrages ; - Défaut d'entretien et de maintenance ; - Demande supérieure à l'offre ;	- Amélioration du taux de couverture en eau potable - Amélioration de la qualité du service ; - Renforcement de la gestion des infrastructures

1.4. Assainissement

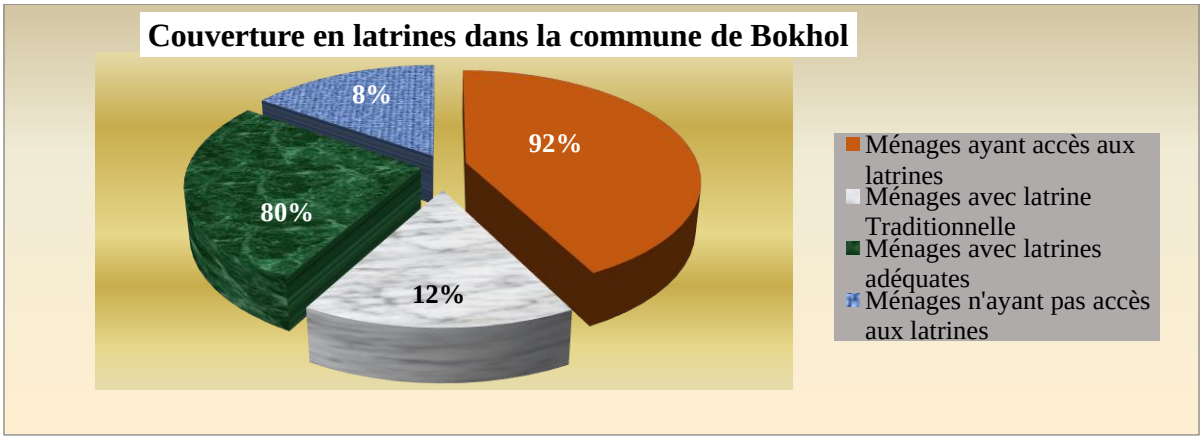
1.4.1. Assainissement individuel

Dans la commune, le taux d'accès des ménages à des latrines est de 92%, en 2018, selon le rapport régional de la situation économique et sociale. Il est le plus élevé dans le département de Dagana et est largement supérieur au taux régional qui est de 67%. Parmi les ménages, 80% ont des latrines adéquates. Ce taux, relativement satisfaisant, témoigne des efforts de la commune en matière d'accès universel à des latrines fixé par l'Etat dans le cadre des Objectifs de Développement Durable, plus spécifiquement à l'ODD 6.

Seuls, 20% des ménages (beaucoup plus dans le Diéri) ne disposent pas de latrines adéquates, et pratiquent la défécation à l'air libre ; ce qui peut constituer un problème non seulement environnemental, mais aussi, de santé publique tels que :

- la contamination de la nappe phréatique et des eaux de surface ;
- la persistance des maladies diarrhéiques et infections intestinales (péril fécal) ;
- la détérioration du cadre de vie.

<u>Graphique N° 2</u> : Situation de l'accès aux latrines dans la commune



(Source : RRSES_ 2019)

1.4.2. Assainissement collectif

La commune ne dispose pas de systèmes d'assainissement collectif autonome et adapté. Les eaux usées sont déversées ou drainées dans la nature ou directement dans le fleuve. En plus, il n'existe aucun système d'évacuation des eaux pluviales et de transport des déchets issus des fosses septiques. Il s'y ajoute la rareté des camions hydraucureurs et le prix de la vidange à 15 000 f, est jugé assez cher par les populations. Certains ménages déversent le contenu des fosses pleines dans des trous ce qui constitue des actes d'agression de l'environnement et du cadre de vie.

1.4.3. Gestion des ordures ménagères

Il n'existe pas un système formel de gestion des ordures ménagères. Il est constaté l'existence de plusieurs dépotoirs sauvages dans la commune. Le projet de ramassage des ordures qui avait été mis en place par la commune n'a pas fonctionné à cause d'un manque d'implication des populations, d'une part et des faiblesses dans la gestion par les acteurs impliqués dans le projet. Une gestion informelle des ordures par les ménages qui perdurent depuis longtemps, a donné à la commune un décor peu enviable.

Il n'existe pas, non plus, de système de gestion des déchets biomédicaux conforme à la réglementation. Les structures sanitaires de la commune appliquent l'incinération et l'enfouissement comme mode de gestion des déchets biomédicaux

Tableau N° 12 : Synthèse du secteur de l'assainissement

Atouts	Contraintes	Défis
- Couverture en latrines relativement satisfaisante - Existence de latrines adéquates.	- Absence de système de gestion des eaux usées et pluviales ; - Existence de dépotoirs sauvages ; - Déficit de latrines adéquates ; - Absence de latrines dans le Diéri.	- Promotion de systèmes adaptés de gestion des eaux usées et pluviales ; - Résorber le gap en latrines modernes ; - Amélioration de l'accès dans le Diéri.

1.5. Jeunesse, sport et loisirs

1.5.1. Jeunesse

La jeunesse représente une catégorie assez représentative de la population. En effet, la tranche d'âge (15 -35 ans) représente 33,4% de la population totale de la Commune. Les jeunes sont généralement organisés sous des formes diverses : groupes de classes d'âge, GIE et dans certains gros villages, on trouve des Associations sportives et culturelles (ASC) qui s'adonnent à des activités de vacances, d'investissements humains et de production agricole… . Aussi, existe-t-il une commission jeunesse, présidé par un jeune, au niveau du conseil municipal.

Dans la commune, il n'existe aucune infrastructure de jeunesse (Foyer socio-éducatif, espace jeunes, centres de formation professionnelle, stade). La formation professionnelle des jeunes se pose avec acuité dans la commune où il n'existe aucune structure de formation professionnelle. En dehors des quelques ateliers pouvant les accueillir pour l'apprentissage, quelques jeunes reçoivent leur qualification en séjournant à Richard Toll, Saint-Louis, Dakar et Nouakchott.

La commune accuse un énorme déficit en matière d'infrastructures socio sportives. En effet, il existe un seul stade municipal dans la zone de Bokhol où se déroulent toutes les compétitions sportives. Ce terrain de foot est très éloigné des villages des autres zones. Ces équipes effectuent de longues distances pour rejoindre le stade ; d'où la nécessité de construire un deuxième stade municipal du côté de Keur Mbaye et Mbilor. Sur ce plan, treize (13) Associations sportives et culturelles (ASC) se

disputent, chaque année, les compétitions communales (Nawétanes) et la coupe du Maire durant la période d'hivernage.

Le football et la lutte traditionnelle sont les sports favoris de la jeunesse. Le football trouve ses grands moments pendant les vacances scolaires ainsi que durant les grands évènements culturels organisés dans les villages. Il est noté l'existence d'aires de jeu sommairement aménagées dans cinq (5) villages situés dans les zones de Bokhol 1, Keur Mbaye, Mbilor, Méry et Guidakhar ; la zone de Souylène n'en possède pas. Les autres disciplines sportives ne sont pas pratiquées dans la commune faute d'infrastructures adéquates ;
En ce qui concerne la lutte traditionnelle, il n'existe pas encore d'arène dans la commune alors que, chaque année, deux séances de lutte, au moins, sont organisées à Bokhol.

Les loisirs organisés dans la commune sont, généralement, des manifestations folkloriques, et des conférences. A cause de l'inexistence d'infrastructure de jeunesse, les activités des jeunes sont organisées, souvent, au niveau des écoles ou sur la place publique et les réunions et assemblées dans la salle de réunion de la maison communale

Tableau N° 13 : Synthèse du secteur de la jeunesse, du sport et des loisirs

Atouts	Contraintes	Défis
- Un nombre de jeunes assez important ; - Des compétitions de football et de lutte organisées de façon régulière ; - Existence de Commission Jeunesse ;	- Déficit d'infrastructures sportives et de jeunesse réglementaires ; - Manque d'encadrement et de formation des jeunes ; Insuffisance d'appui financier ; - Manque de partenaires ;	- Construction d'un stade municipal multifonctionnel ; - Recherche de partenaires ; - Promotion des autres disciplines ;

1.6. Culture et patrimoines

Au plan culturel, Bokhol est une référence dans la maîtrise du savoir surnaturel pour dompter le fleuve et la faune sauvage. La renommée dans les sciences ésotériques est perpétuée par les descendants des familles Diaw et Sarr.

Bokhol est aussi une étape importante dans l'itinéraire de formation spirituelle d'El Hadji Malick SY : il y a étudié la « **RISSALA** » (lois et comportements islamiques comme l'héritage) chez Mame Moussé Diagne. Il fût, également, intégré une école d'initiation à la langue française pour les conseillers du chef de canton en 1857. Un Saint-Louisien du nom d'Amsata Kamara en était l'instituteur.

Bokhol détient un patrimoine naturel très fourni avec des terres fertiles, des forêts anciennement pourvues en biodiversités mais, actuellement, en dégradation et des ressources hydrauliques hautement menacées. Le patrimoine culturel matériel et immatériel est immense, mais pour sa connaissance précise des investigations complémentaires sont nécessaires.

Compte tenu de son refus de collaboration avec les colons qui voulaient construire à Bokhol le fort de Dagana et faire de cette cité un chef-lieu de canton, le patrimoine historique de la commune est essentiellement religieux. En effet, la commune compte trois sites religieux à Ngabou Thilé (champs d'El hadji Malick Sy), Darou Salam (Résidence de Cheikh Djibril Ba) et keur Mbaye (résidence de Cheikh Yakhoub Fall).

1.7. Urbanisme, habitat et cadre de vie

Les critères d'établissements humains se rapprochant, le plus, des critères d'urbanisation d'une ville dans la commune sont situés dans les villages de Bokhol et Mbilor. La partie centre de la commune concentre un nombre plus importante de la population. Elle possède un type d'habitat assez moderne et un réseau d'infrastructures communautaires peu dense. Les habitants, dans une petite proportion, travaillent dans des secteurs non agricoles.

Dans le Diéri, l'habitat est en banco et en paille à cause des faibles revenus des populations, de la transhumance et d'une forme d'adaptation aux conditions climatiques. À cause de la mauvaise qualité des constructions, les habitations de cette zone, sont à la merci des effets des changements climatiques tels que les vents violents, les fortes pluies, etc.

Concernant le cadre de vie, l'absence de système de gestion des ordures ménagères, entrainant leur évacuation dans des dépôts sauvages, pose un problème de salubrité et de détérioration du cadre de vie et de l'environnement.

1.8. Environnement et gestion des ressources naturelles

Située dans la zone éco-géographique de la vallée du fleuve Sénégal, la Commune dispose de ressources hydriques, pédologiques, fauniques, végétales et minières propices au développement des activités socio-économiques. Toutefois, ces ressources naturelles se dégradent d'avantage, au fil des ans. Cette dégradation résulte des effets liés aux changements climatiques (sécheresses 1973 et 1984, vents violents, etc.) et de facteurs anthropiques. Elle a des impacts négatifs sur l'environnement et les ressources naturelles. Parmi les facteurs anthropiques, on peut citer, entre autres :

- la surexploitation des terres par les agriculteurs ;
- l'utilisation de filets à mailles non réglementaires par les pêcheurs étrangers ;
- les coupes non contrôlées des arbres pour les besoins en bois de chauffe ;
- la contamination des nappes par les fosses non contrôlées ;
- les problèmes liés au manque d'assainissement et de lotissement dans les quartiers ;
- les constructions anarchiques des habitations ;

Toutefois, la commune dispose des carrières exploitées par la CSS et d'autres entreprises privées qui versent, chaque année, des sommes forfaitaires à la commune. Cette forme de gestion informelle de cette ressource ne permet pas à la commune d'en profiter au maximum afin d'accroitre les recettes propres.

Cette situation doit amener le conseil municipal, à travers la commission environnement et gestion des ressources naturelles, à prévoir des actions allant dans le sens de la protection et de la restauration des ressources naturelles pour un développement durable.

II. PROFIL ECONOMIQUE

2.1. Agriculture

L'agriculture est le moteur de l'économie locale. Elle est la principale activité des populations. Les hommes et les jeunes sont plus présents dans le secteur que les femmes. Deux types de culture sont pratiqués dans la commune : la culture irriguée dans les aménagements hydro agricoles publics et privés, réalisés grâce à l'appui de la SAED et la culture sous-pluie dans la zone Diéri.

2.1.1. Agriculture irriguée

La culture irriguée est pratiquée dans le Walo sur des cuvettes aménagées et affectées aux agriculteurs organisés en périmètres irrigués villageois (PIV), sections villageoises (SV) et unions locales recevant collectivement un crédit de campagne auprès de la banque agricole (LBA) en fonction des besoins exprimés. Le sous-secteur de l'agriculture irriguée occupe toutes les catégories de populations : les hommes, les femmes et les jeunes. Des migrants venus de l'intérieur du pays y sont, aussi. Les agriculteurs sont encadrés par les agents de la SAED, du service de l'agriculture et de l'ANCAR.

2.1.1.1. Potentiel hydro-agricole

La commune dispose d'un potentiel hydro-agricole assez important de 2078 ha. Il est réparti entre les regroupements des populations et les privés. Les superficies affectées aux différents producteurs sont établies dans le tableau suivant.

Tableau N° 14 : Situation du patrimoine foncier de la commune : zone irriguée

Unions	Potentiels (ha)	Exploitable	Nbre de SV	Nbre de GIE
Ndieurba SP 2	150	100	00	09
Ndieurba SP 3	500	400	00	09
Union locale Bokhol	400	200	16	03
Union locale Ngabou thillé	200	100	10	04
PIV de Mbilor	203	150	05	00
PIV de Keur Mbaye	185	160	06	00
PIV de Guidakhar	190	170	06	00
PIP de la commune	250	200	00	20
Total commune	**2078**	**1480**	**43**	**65**

(Source : SAED, délégation Dagana)

La commune dispose d'un potentiel de terre non exploité de 598 ha, soit 28,8% du patrimoine irrigué. Par ailleurs, il est noté une superficie de 2ha affectée aux femmes de Mbilor et Arrivéllé1. La superficie a été aménagée par le MCA mais l'absence de clôture constitue un blocage pour son exploitation. Aussi, dans la zone, tous les GPF

sont attributaires d'une superficie et un projet d'aménagement de Delta avec la SAED est en cours pour une superficie de 300 ha.
A Bokhol, les femmes sont attributaires de superficies aménagées qu'elles jugent insatisfaisantes par rapport à leurs besoins. Beaucoup de femmes entreprenantes louent des terres pour produire. *(Source : ateliers de zone_ 2022)*

2.1.1.2. Evolution de la production rizicole et maraichère

Les spéculations dans l'agriculture irriguée sont, principalement, le riz, la tomate comme produits industriels et l'oignon pour la production vivrière.
Le riz enregistre la plus grande production avec une évolution en dents de scie. Les plus grandes réalisations sont obtenues en 2020 et 2021.
Concernant la tomate, la production connait un rythme croissant mais on note une baisse, cette année.
Pour l'oignon, on obtient la même cadence, un rythme croissant avec une baisse observée en 2021.
Les baisses de rendement constatées pourraient s'expliquer par les effets des changements climatiques tels que les vents violents, l'invasion des insectes et des oiseaux granivores.

Tableau N° 15 : Evolution de la production (en tonnes) de 2017 à 2022
(Source : SAED, délégation Dagana)

La commercialisation est organisée par section. Pour l'écoulement des produits, les producteurs jugent dérisoire le prix acheté par les industries (SOCAS, LA LINGUERE et TAKAMOOLE-FOOD), à 55 000F la tonne soit 55F le kg de tomate. L'absence de pont bascule de proximité constitue, aussi, une réelle difficulté pour les producteurs contraints de se déplacer avec leurs productions et obligés de supporter les risques liés au transport de celles-ci.

Campagnes	Riz (HIV+SSC)	Tomate (SSF)	Oignon (SSF)	Autres
2017 - 2018	1016 (430+586)	445	186	35
2018 – 2019	1190 (615+575)	507	245	16,7
2019 – 2020	1076 (566+510)	514	257	15
2020 – 2021	1370 (650+720)	602	252	12,5
2021 – 2022	1304 (534+770)	571	292	21

2.1.1.3. Les difficultés du sous-secteur

La culture irriguée est le levier de l'agriculture de la commune. Cependant, son développement se heurte à des difficultés que rencontrent les agriculteurs :

- le retard des financements qui impacte négativement sur le calendrier cultural ;
- le coût élevé de l'irrigation évalué à 100 000 F/Ha dans la cuvette Dagana B et 90 000 F/Ha dans la cuvette de Ndieurbeu ;
- la cherté, l'indisponibilité à temps et en qualité des intrants et des semences ;
- l'absence d'équipements comme les décortiqueurs à scie plus adaptés au niveau des petites parcelles, des moissonneuses batteuses à scie et des tracteurs pour l'offshetage ;

2.1.2. L'agriculture sous-pluie

L'agriculture sous-pluie est pratiquée dans la zone Diéri. Les spéculations sont le pastèque, le niébé, le gombo, le piment, l'arachide, … . Cependant, le développement de l'agriculture pluviale est, parfois, limitée par là faiblesse de la pluviométrie, le faible niveau d'accès des femmes à la terre, la rareté et la cherté des intrants et les difficultés d'accès au financement. Le transfert de l'eau dans cette zone est, grandement, sollicité par les populations. Les agriculteurs sont regroupés autour d'un GIE

Tableau N° 16 : Synthèse du secteur de l'agriculture

Atouts	Contraintes	Défis
- Existence d'un important potentiel de terres cultivables - Présence de la main d'œuvre locale - Présence du fleuve Sénégal ; - Présence d'organisations d'agriculteurs - Présence de partenaires techniques et financiers - Accessibilité à la RN2	- Insuffisance des aménagements ; - Vétusté du matériel et des équipements des aménagements ; - Faiblesse des moyens de lutte contre les parasites et autres déprédateurs ; - Faible accessibilité à la terre ; - Cherté et insuffisance des engrais ; - Etroitesse des parcelles de culture ;	- Accroissement de la productivité agricole ; - Développement de la culture pluviale par le système de goutte à goutte.

2.2. Elevage

L'élevage, deuxième activité des populations, est un pilier important du développement économique de la commune. C'est un secteur important pour l'économie locale ; Malheureusement, c'est un élevage extensif et transhumant. Cette forme d'élevage est pratiqué dans toutes les zones éco-géographiques de la commune et surtout dans le Diéri où il constitue la principale source de revenus des populations.

La répartition des tâches selon le sexe montre que les femmes s'occupent du tirage et de la commercialisation du lait et les hommes assurent le rôle de garde-troupeaux et de la vente du bétail. Les éleveurs sont accompagnés par les services techniques de l'élevage.

2.2.1. Infrastructures et équipements pastoraux

La commune est assez dotée en infrastructures pastorales. On y retrouve :

- **des parcs de vaccination :** (08) qui sont fonctionnels à Bokhol ; Dares Salam, Gallodjina, Souylène, Sowonabe Wendou Fandou, Bélel Harmanabé, Keur Mbaye Peulh et Biguel Dané ;
- **de centre de collecte de lait et d'unité de transformation et ferme laitière :** Un centre de collecte de 500 L à Souylène ; Une unité de transformation de 600 L/J à Diery Gaé ; une UTL DIRFEL non fonctionnelle à Bokhol et une Ferme laitière moderne non fonctionnelle à Mbilor.
- **des bassins de rétention :** 01 à Méry ; 01 à Gueum Yalla ; 01 à Mbilor
- **des magasins d'aliments de bétail : 01** Magasin de 50 T et boutique pastorale à Souyilène ; 01 magasin à Méry et 01 autre à Gallodjina ;

- **des puits pastoraux** à Gallodjina, Wendou Fandou Sam, Keur Mor Ibra, Keur Mbaye Sarr (eau saumâtre) et Bofel ;
- **des mares :** Bonet inde(Oboque) ; Modiengné (Souylène) ; Mbyné Meydi (Gallodjina) ; Wouro Abdoulaye diabel Ba (Mbinguel Dané) ; Kor Kadji (Gallodjina) ; Wendou Fandou

Il est, aussi, noté 02 fermes agro-pastoraux dans la zone de Mbilor. L'une avait été mise en place par le projet ANIDA, dans le cadre de la lutte contre l'immigration. L'autre est une ferme de poulets de chair d'une capacité de 3000 sujets, mise en place par l'ANPEJ. Ces fermes ne sont pas fonctionnelles à cause des faiblesses de capacités de gestion des bénéficiaires.

2.2.2. Le Cheptel

Le cheptel de la commune est composé de bovins (16 000 têtes), ovins (11 190 têtes), caprins (18 808 têtes), d'équins (100 têtes), d'asins (1 600 têtes) et de volailles rurales (200 000 têtes)

L'alimentation du bétail est composée de la végétation, des résidus des récoltes issus des périmètres irrigués et de l'aliment industriel. Le Diéri constitue, essentiellement, l'aire de pâturage naturel. En plus, la transhumance est un moyen utilisé par les éleveurs pour nourrir le bétail, lorsque l'herbe se fait rare pendant la saison sèche, mais aussi, à cause du déficit de pluviométrie constaté ces dernières années. Cette situation qui dure depuis des années, ajoutée aux conséquences occasionnées par les effets dus aux des changements climatiques tels que les vents violents et les hausses de température entrainant des pertes et ventes de bétail, constitue un véritable problème pour les éleveurs. C'est pourquoi des initiatives pour la promotion de la culture fourragère *(en cohérence avec les stratégies du PSE)* doivent être encouragées afin de résoudre le problème de l'alimentation du bétail qui constitue une contrainte majeure pour le développement du secteur.

Par ailleurs, le déficit d'abreuvoir entrainant la consommation de l'eau du fleuve et l'absence de campagne de vaccination dans certaines zones entrainent la fréquence de certaines maladies du bétail comme la peste des petits ruminants ; le charbon symptomatique lié à l'eau ; le botulisme ; la pasteurellose bovine et ovine et les épidémies de clavelée et de peste équine.

La production de viande n'est pas développée dans la commune. On n'y trouve pas d'aire d'abattage. La viande est vendue dans le marché hebdomadaire du lundi, dans le village de Bokhol ; de même que le bétail. Pour le lait, on note une importante production. Le lait est vendu à l'entreprise « Dolima » et aux autres unités de transformation au prix de 320f le litre. Cependant, les éleveurs ne cessent de réclamer la hausse du prix du lait qu'ils jugent dérisoire. Cette situation doit attirer l'attention du conseil municipal à, d'avantage, se pencher le sens du développement de la filière du lait par l'introduction d'un système d'amélioration de la race (insémination artificielle), de formation sur les techniques de transformation laitière et de financement pour les éleveurs afin de booster les productions de viande et de lait.

Tableau N° 17 : Synthèse du secteur de l'élevage

Atouts	Contraintes	Défis
- Cheptel assez important ; - disponibilité de résidus de la culture irriguée ; - Présence d'organisation des éleveurs ; - Présence du service technique de l'élevage.	- Secteur peu productif ; - Déficit pluviométrique ; - Vents violents ; - Nombre insuffisant de volaille locale ; - Absence d'aire d'abattage ; - Problèmes d'abreuvement dans le Diéri, en saison sèche ; - Vol de bétail ; - Manque de formation et encadrement des acteurs.	- Promouvoir la culture fourragère ; - Améliorer génétiquement la race ; - Promouvoir le sous-secteur de l'aviculture ; - Mmultiplier les points d'eau dans les zones ; - Mettre en place un système de crédit adéquat.

2.3. Pêche

La pêche est une autre activité productive des populations, après l'agriculture et l'élevage. Elle est de type artisanal et est pratiquée dans la zone du Walo, en majorité par les populations concentrées dans les villages du Walo : Bokhol, Kharé, Mbilor, Keur Mbaye et Guidakhar. Le fleuve Sénégal est le seul plan d'eau. Les hommes et les jeunes s'occupent de la capture et les femmes assurent la commercialisation et la transformation des produits.

Les équipements de pêche sont composés de pirogues, de filets dormants, de lignes, etc. La production est très faible à cause du mode de gestion des barrages et du manque de moyens matériels et financiers. On note, aussi, la présence de maliens dans le secteur avec des équipements parfois non réglementaires et qui capturent beaucoup de poissons. Les espèces capturées sont, principalement, le capitaine et le koddani.

Dans le cadre de la relance du secteur, une unité de fabrique d'aliment de poisson est installée par l'agence nationale de l'Aquaculture (ANA) ; cependant, ce joyau tarde à démarrer ses activités. Il est noté, aussi, l'existence de bassins piscicoles privés dans la zone de Bokhol. Ces bonnes initiatives d'aquaculture entreprises dans la commune sont salutaires et devraient être pérennisées afin de booster le secteur de la pêche. De même, d'autres incitatives devraient être faites afin que la fédération qui regroupait les pêcheurs, soit redynamisée.

Tableau N° 18 : Synthèse du secteur de la pêche

Atouts	Contraintes	Défis
- Proximité du fleuve ; - Forte expérience des pêcheurs ; - Navigabilité du fleuve	- Faible reproduction des poissons due à la gestion de la crue et des lâchers d'eau ; - Vétusté des équipements ; - Absence d'accompagnement des pêcheurs (formation et financement) ; - envahissement du typha ; - Faible niveau d'équipement de pêche ; - Vents violents ;*	- Encadrer les pêcheurs ; - Promouvoir le développement de la pisciculture

	- Fortes températures	

2.4. Artisanat

L'activité artisanale est pratiquée par une infime partie de la population active. Les corps de métiers présents dans la commune sont les maçons, les menuisiers, les électriciens, les tailleurs, les menuisiers métalliques, les forgerons, les bijoutiers, les vanniers, les teinturiers, les potiers et les puisatiers. Certains de ces corps de métiers sont réservés aux hommes alors que les femmes interviennent surtout dans les activités de coiffure, de restauration et de couture.

On note la présence de migrants venus, pour la plupart, des régions de Casamance et du Saloum. Ces derniers contribuent à l'accroissement des recettes fiscales et à la formation de la main d'œuvre locale.

Toutefois, le secteur est confronté à des difficultés qui limitent sa contribution à l'économie locale. L'absence d'organisation des artisans, l'insuffisance des équipements et le manque d'encadrement et d'accompagnement constituent les principales contraintes qui freinent le développement du secteur.

Tableau N° 19 : Synthèse du secteur de l'artisanat

Atouts	Contraintes	Défis
- diversité des activités artisanales - forte présence des femmes dans le secteur	- l'absence de valorisation de la fonction d'artisan ; - des équipements rudimentaires ; - des difficultés d'accès aux matières premières ; - la faible organisation des artisans.	- Promouvoir le secteur de l'artisanat ; - Faciliter l'accès aux financements ; - Recenser et encadrer les acteurs.

❑ LES SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

2.5. Commerce

Le commerce est une activité productive des populations. Il est pratiqué dans la commune par toutes les catégories de la population (hommes, femmes et jeunes). On note, aussi, la présence de migrants venant de l'intérieur du pays (Casamance, Saloum).

Dans le village de Bokhol, il existe un (01) marché hebdomadaire organisé tous les lundis et des points de vente localisés dans les autres villages, à Guidakhar, Mbilor, Bokhol et Kharé. Un nouveau marché est, récemment, construit dans le village de Bokhol par le conseil municipal, en collaboration avec le PNDL. Les marchands s'approvisionnent au niveau de Richard Toll. En plus, un magasin de stockage d'oignon d'une capacité de 100 tonnes, financé par l'Union Européenne 11ème FED est construite dans le village de Bokhol.

Le commerce porte sur les produits agricoles à travers les marchés hebdomadaires, les articles manufacturés par les petites boutiques recensées dans les villages et les importations clandestines en provenance de la Mauritanie. La commercialisation des produits agricoles est effectuée sur place dans les champs et au niveau des marchés hebdomadaires qui constituent, aussi, le lieu de commercialisation du bétail et des produits forestiers.

Tableau N° 20 : Synthèse du secteur du commerce

Atouts	Contraintes	Défis
- Existence d'un marché hebdomadaire ; - existence de marchés permanents ; - Diversité des produits : - présence de magasin de stockage.	- Exigüité des points de vente ; - Déficit d'infrastructures marchandes répondant aux normes ; - Manque d'organisation du secteur.	- Promouvoir le secteur du commerce ; - Organiser et accompagner les acteurs ; - Faciliter l'accès au financement.

2.6. Transport et désenclavement

Suivant l'existence et la densité d'un réseau routier praticable, les villages de la Commune peuvent être regroupés en deux catégories : les villages desservis en infrastructures routières et les villages enclavés. Les premiers sont généralement de grande taille, traversés par la route nationale n°2 (RN2) ou situés à proximité des routes ou pistes qui sont des facteurs de promotion économique. Il s'agit des villages des zones de Bokhol, Mbilor, Méry et Keur Mbaye.

Les seconds sont ceux qui, en revanche, ne sont traversés par aucun axe routier amélioré (bitumé ou latéritique). Ce sont les villages des zones de Guidakhar et Souylène. Leur éloignement de la RN2 et leur accès difficile les rendent enclavés. Les pistes entre Souylène - Bokhol et Souylène – Dagana constitue un atout fondamental pour le désenclavement de la zone.

Les moyens de transport, les plus utilisés sont les transports en commun sur la RN2. Les déplacements à l'intérieur de la commune et environs sont assurés par les motos Jakarta, les taxis clando et les charrettes qui sont, aussi, très utilisées pour le transport des récoltes. On note, aussi, l'utilisation des pirogues qui assurent la traversée du fleuve à destination de l'île de Kharé très enclavé. A cet effet, il est constaté les efforts de la commune qui a offert une grande pirogue neuve aux populations de la zone dans le but de désenclaver le village. Les pirogues assurent, en plus, le transport de marchandises dans le cadre du commerce transfrontalier avec la Mauritanie.

La commune dispose d'une station d'essence, située sur la route nationale, dans le village de Bokhol, pour l'approvisionnement des automobiles en carburant ; mais, elle ne possède pas de gare routière.

Tableau N° 21 : Synthèse du secteur de transport

Atouts	Contraintes	Défis
- présence de la route nationale ; - présence des moyens de transport ;	- absence de valorisation du secteur ; - vétusté du parc automobile ; - absence de réglementation ; - déficit de pistes bitumée ou latéritique ; - absence de gare routière.	- Promouvoir le développement du secteur ; - réglementer le secteur ; - encadrer les transporteurs.

2.7. Energie

2.7.1. Ressources énergétiques

Elles sont essentiellement constituées de l'électricité, du gaz butane, du bois, du solaire, du vent, des résidus agricoles et des déchets biodégradables. Malgré son potentiel important, l'énergie solaire est faiblement mise à profit pour satisfaire les besoins en services énergétiques pour l'éclairage, les autres usages domestiques et les activités productives. Il en est de même des résidus agricoles et des déchets biodégradables qui ne font pas encore l'objet d'aucune valorisation à des fins énergétiques.

2.7.2. Energies utilisées par les ménages

Le bois reste la principale source d'énergie utilisée par les ménages pour la cuisson malgré la vulnérabilité qui frappe cette ressource du fait de sa surexploitation par les populations. Les villages concernés se trouvent essentiellement dans les zones de Souylène, Guidakhar (Kharé), Mery et Keur Mbaye où malheureusement on ne note aucune initiative pour la préservation de la ressource. Cela implique un fort besoin de sensibilisation, d'éducation environnementale et d'usage en services énergétiques. Le gaz butane et le charbon sont plus utilisés dans les zones de Bokhol et Mbilor. Dans la zone de Mbilor, à Arrivéllé 1, il est noté une faible utilisation de l'énergie biogaz.

2.7.3. Eclairage public

L'éclairage public est réalisé avec l'utilisation de l'énergie électrique de la SENELEC et de l'énergie solaire. L'accès à l'éclairage public constitue connait une amélioration durant ces dix dernières années. En effet, sur les 42 villages de la commune, 19 sont éclairés ; soit un taux de couverture de 45%. Les villages qui sont couverts par le réseau de la SENELEC sont au nombre de 14 :

- à Bokhol, 06 villages sont raccordés au réseau électrique : Bokhol, Gueum Yalla, Hadial, Loumbol, Médina Bélal Gawdi et Keur Birane ;
- à Mbilor, 03 villages sont électrifiés : Mbilor, Arriwéllé1, Koylél ;
- à Keur Mbaye, 04 villages sont raccordés au réseau électrique : Toucouleur Didiéry, Keur Mbaye Wolof, Keur Mbaye 2, Wendou Fandou sam ;
- et Guidakhar.

Le Programme Synergie II de la centrale solaire implantée dans la commune a apporté sa contribution à l'éclairage public de la commune. En effet, dans le cadre de sa RSE, 5 villages sont électrifiés (Ngabou Thillé, Diallo Walé, Diéry Gaé, Darés Salam et Méry. Des jeunes ont été formés sur l'énergie solaire et le logement de la sage-femme du poste de santé de Mbilor a été construit. Dans la zone de Souylène, aucun village n'est raccordé à l'énergie électrique ni à l'énergie solaire.

2.7.4. Energies utilisées dans la production économique et sociale

Les énergies utilisées dans les activités économiques et sociales sont l'électricité, le carburant et le solaire. Les infrastructures hydrauliques et agricoles fonctionnent, pour la plupart, avec l'énergie électrique. Le carburant alimente les automobiles et les équipements des autres catégories socio-professionnelles.

Toutefois, un projet d'installation de l'énergie solaire pour l'alimentation des infrastructures hydro-agricoles est en cours dans la zone de Bokhol. Un tel projet doit être réalisé afin de soulager les opérateurs économiques sur les coûts de production. Ainsi, la commune aura apporté sa contribution à l'atteinte de *l'ODD 7*, *« une énergie propre et d'un coût abordable ».*

Tableau N° 22 : Synthèse du secteur de l'énergie

Atouts	Contraintes	Défis
- Présence du réseau électrique de la SENELEC - Présence de la centrale solaire ; - Présence d'une station d'essence	- Faible accès des villages à l'éclairage public ; - Défaut de fonctionnement des lampadaires ; - Faible exploitation des énergies propres.	- Accroître le taux d'accès à l'éclairage public ; - Promouvoir le développement des énergies propres ; - Améliorer le fonctionnement des lampadaires.

2.7.5. Télécommunication et système financier

La commune dispose d'une radio communautaire, SEDOR FM, dans le village de Bokhol. Les réseaux des opérateurs de téléphonie (FREE, ORANGE, EXPRESSO et PROMOBILE) sont disponibles dans la commune. Cependant, la qualité du service est décriée par les populations. Les pertes de réseaux téléphoniques et d'internet, surtout dans la zone Diéri, sont fréquentes et causent beaucoup de désagréments aux acteurs socio-professionnels.

Concernant les services financiers, il n'existe pas de bureau de poste ni d'institution de micro-crédit implantée dans la commune. Pour le financement de leurs activités, les femmes s'adonnent à l'autofinancement. Toutefois, il est noté l'appui de la commune, en collaboration avec ses partenaires PAMECAS et Synergie II par un financement de 60 Groupements de Promotion féminine (GPF) dans toute la commune. Aussi, dans la zone de Souylène, les femmes bénéficient de petits financements à travers le PRAPS même si cela est dénaturé par des taux d'intérêt très élevés.

Tableau N° 23 : Synthèse des secteurs de télécommunication et système financier

Atouts	Contraintes	Défis
- Présence des opérateurs téléphoniques ; - Proximité avec les institutions financières de Dagana et Richard Toll ; - Forte présence de GPF.	- Mauvaise qualité du réseau téléphonique et internet surtout dans le Diéri ; - Faiblesse dans l'accès au crédit ; - Faiblesse de l'épargne.	- Améliorer la qualité du réseau téléphonique ; - Faciliter l'accès aux financements.

III. PROFIL GOUVERNANCE

3.1. Conseil municipal

Le Conseil municipal (CM) est l'organe délibérant de la commune. Il est composé de l'ensemble des conseillères et conseillers municipaux élus pour cinq ans au suffrage universel direct. Le conseil municipal de Bokhol est élu aux dernières élections locales de mars 2022.

3.1.1. Composition et structuration

Le CM compte 46 élus dont 21 femmes ; soit une représentativité féminine de 45%. La moitié des élus sont à leur premier mandat ; ceci reflète un besoin de renforcement de capacités des élu(e)s.

Les élu(e)s se retrouvent dans des groupes de travail, appelées commissions techniques, distribuées en général par secteur, pour formellement y déployer l'action publique territoriale. Le conseil municipal compte 15 commissions techniques, soit, en moyenne, 03 à 04 élus par commissions dont 03 (commissions pêche, féminine et planification) sont présidées par des femmes.

3.1.2. Les services municipaux

Ils constituent le niveau opérationnel et d'exécution des tâches. Les services municipaux présents dans la commune sont : le secrétariat municipal, le bureau foncier, le bureau de recouvrement et le bureau d'état civil.

Le personnel administratif est composé du secrétaire municipal, (01) agent d'état civil, 01 agent de recouvrement, 01 agent foncier, 01 agent voyer, 01 chauffeur, 01 agent de santé communautaire, 01 agent de communication, 01 agent de nettoyage et un gardien. Le centre d'état civil est équipé d'ordinateurs et d'une imprimante. Le coût de délivrance des actes s'élève à 250 FCFA (actes de naissance, décès et mariage).

3.2. Dynamique organisationnelle

Le tissu associatif est composé d'organisations de producteurs (OP), de groupements de promotions féminines (GPF), des groupements d'intérêts économiques (GIE), des mouvements de jeunes (ASC), de l'Association des Elèves et Etudiants de Bokhol (AEEB) représentée dans toutes les zones de la commune et recevant, chaque année, une subvention de la commune, l'association SEDOR et des associations pour le développement.

Ces groupes d'acteurs participent au développement économique et social de la commune. Cependant, la collaboration entre ces organisations et le conseil municipal doit être améliorée pour promouvoir la participation citoyenne dans la gestion des affaires locales, gage d'une bonne gouvernance en construction.
A Mbilor, il est noté l'existence de deux associations des migrants dénommées : Association Walo et Association des Mbilorois. Ces migrants interviennent dans le développement de la zone, à travers des réalisations dans les secteurs de l'éducation et de la santé, etc. ces derniers ont financé le carrelage et l'officine du poste de santé.

3.3. Dynamique partenariale

La commune, pour un meilleur exercice des domaines de compétence qui lui sont transférés, bénéficie de l'accompagnement de partenaires techniques et financiers comme : le PNDL, l'ARD, la CNDS, l'ONG le Partenariat, ADOSS, l'ONG GRET, le

projet AICHA, le Conseil départemental de Dagana et les services techniques déconcentrés de l'Etat.
Il est, cependant, noté l'absence d'initiatives allant dans le sens d'élargir le champ partenarial par la coopération décentralisée (voyages, correspondances adressées à des projets et programmes, etc.).

3.4. Finances locales

Le montant du budget de la commune est passé de 294 989 314, en 2020, à 311 536 550 FCFA, en 2021 et à 272 100 000 FCFA, en 2022. Une évolution en dents de scie marquée par une baisse en 2022.

L'analyse budgétaire de la commune, lors des trois dernières années, fait ressortir une tendance favorable à l'investissement. En effet, durant cette période, les dépenses d'investissement prévues sont supérieures à celles de fonctionnement. Ce qui devrait se traduire par une amélioration des conditions de vie des populations.

En 2022, les recettes sur fonds propres prévues s'élèvent à 130 100 000 FCFA, soit 47,81% du montant total du budget. Ce taux reflète des résultats assez satisfaisants sur les mécanismes de recouvrement des recettes fiscales, mis en œuvre par l'équipe municipale.

3.5. Performances de la commune

En 2017, une innovation majeure, dans la nouvelle démarche de planification locale, a permis d'évaluer les capacités de la commune en matière de gouvernance. Il s'agit de la mesure de performance qui est un exercice consistant à mesurer :

- la capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires de la population ;
- la capacité de pilotage institutionnel, technique et financier de la commune ;
- la participation citoyenne dans la gestion des affaires locales.

Le tableau ci-dessous présente les performances de la commune dans les différents domaines pré cités.

Tableau 24 : Mesures des performances de la commune

Domaines	Critères	Notes
Capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations	Accès aux services sociaux de base	10 /11
	Promotion du développement économique local (DEL)	2 /9
Sous total 1		**12/20**
Capacité de pilotage institutionnel, technique et financier de la commune	Gestion administrative	10/19
	Gestion technique	7/16
	Gestion fiduciaire	14/22
Sous total 2		**31/57**
Participation citoyenne dans la gestion des affaires locales	Cadre institutionnel de la participation et accès à l'information	12/15
	Engagement des citoyens	3/8
Sous total 3		**15/23**
Total Performance		**58/100**

Le rapport de performance de la commune a révélé des constats de bonnes pratiques au niveau de la commune de Bokhol : les besoins prioritaires des populations comme l'accès aux services sociaux de bases est pratiquement assuré par la commune (90%) ; toutes les dépenses prévues étant exécutées à cette période. Cependant, des faiblesses ont été notées surtout au niveau du pilotage institutionnel et technique.

Au regard des atouts et contraintes soulevés et dans la perspective de relever les scores lors de la prochaine évaluation, les recommandations qui ont été formulées, sont en train d'être prises en charge par les autorités locales. L'élaboration du PDC, en cours, et, en perspectives, la formation des conseillers municipaux ainsi que des acteurs communautaires dans les différents modules de gestion des collectivités territoriales, … attestent de la volonté du conseil municipal de relever les défis afin d'améliorer la gestion et l'exercice des compétences qui lui sont conférées.

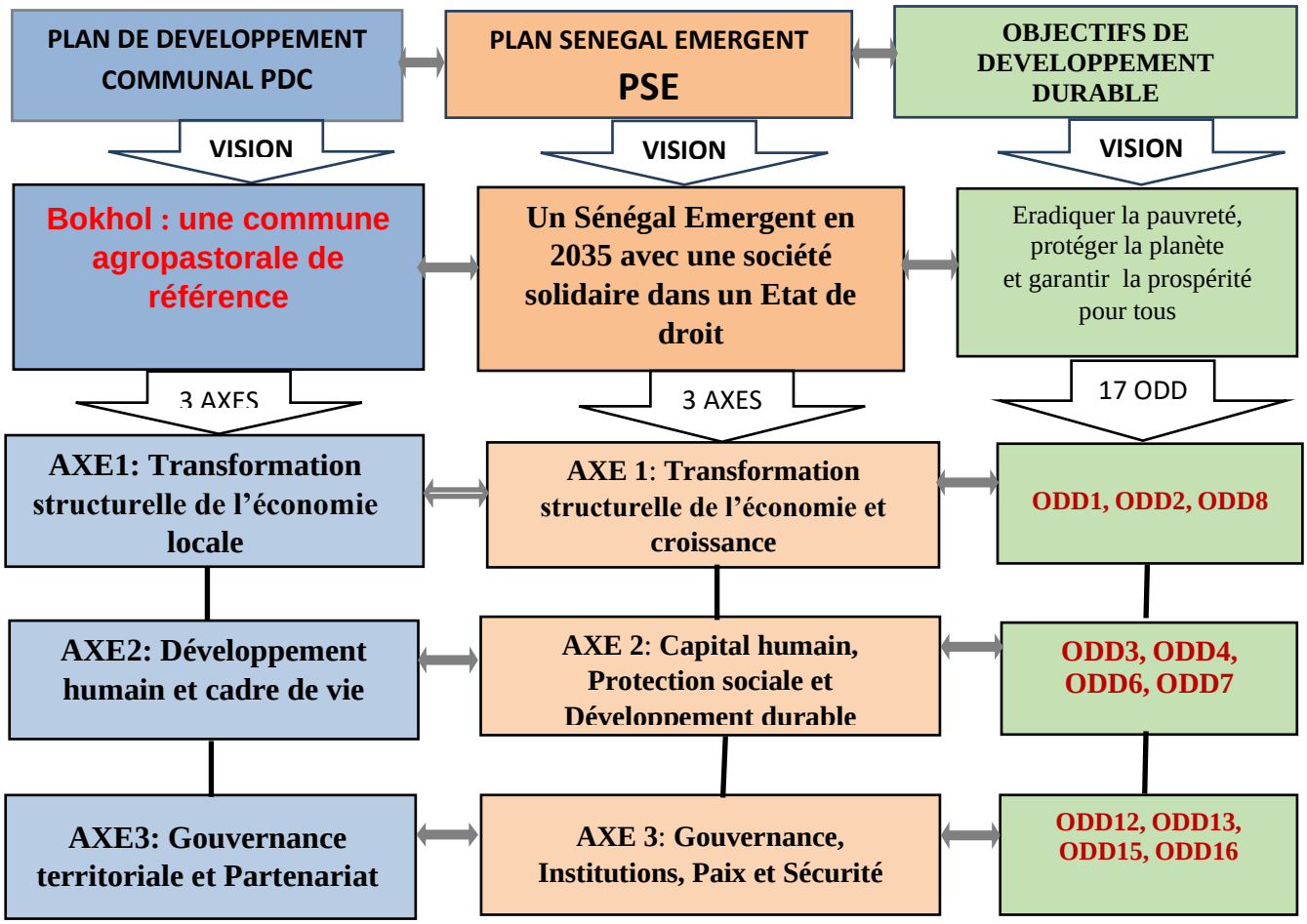
DEUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES

IV. PROJECTIONS SCHEMATIQUES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT

Au regard du diagnostic économique et social, des mutations de l'environnement et des orientations nationales, il s'avère impératif d'opérer les ruptures qui permettront d'inscrire la commune dans une nouvelle trajectoire de développement intégré et durable qui conduira à la satisfaction de la forte aspiration des populations à un mieux-être.

Cet objectif de développement se décline autour d'une vision nouvelle qui ambitionne de faire de Bokhol **« une commune agropastorale de référence »**, à l'horizon 2035. La réalisation de cette vision nécessite une implication et un engagement de tous les acteurs pour une meilleure prise en charge des enjeux de développement déclinés suivant les trois axes stratégiques parfaitement articulés aux orientations du PSE et des ODD.

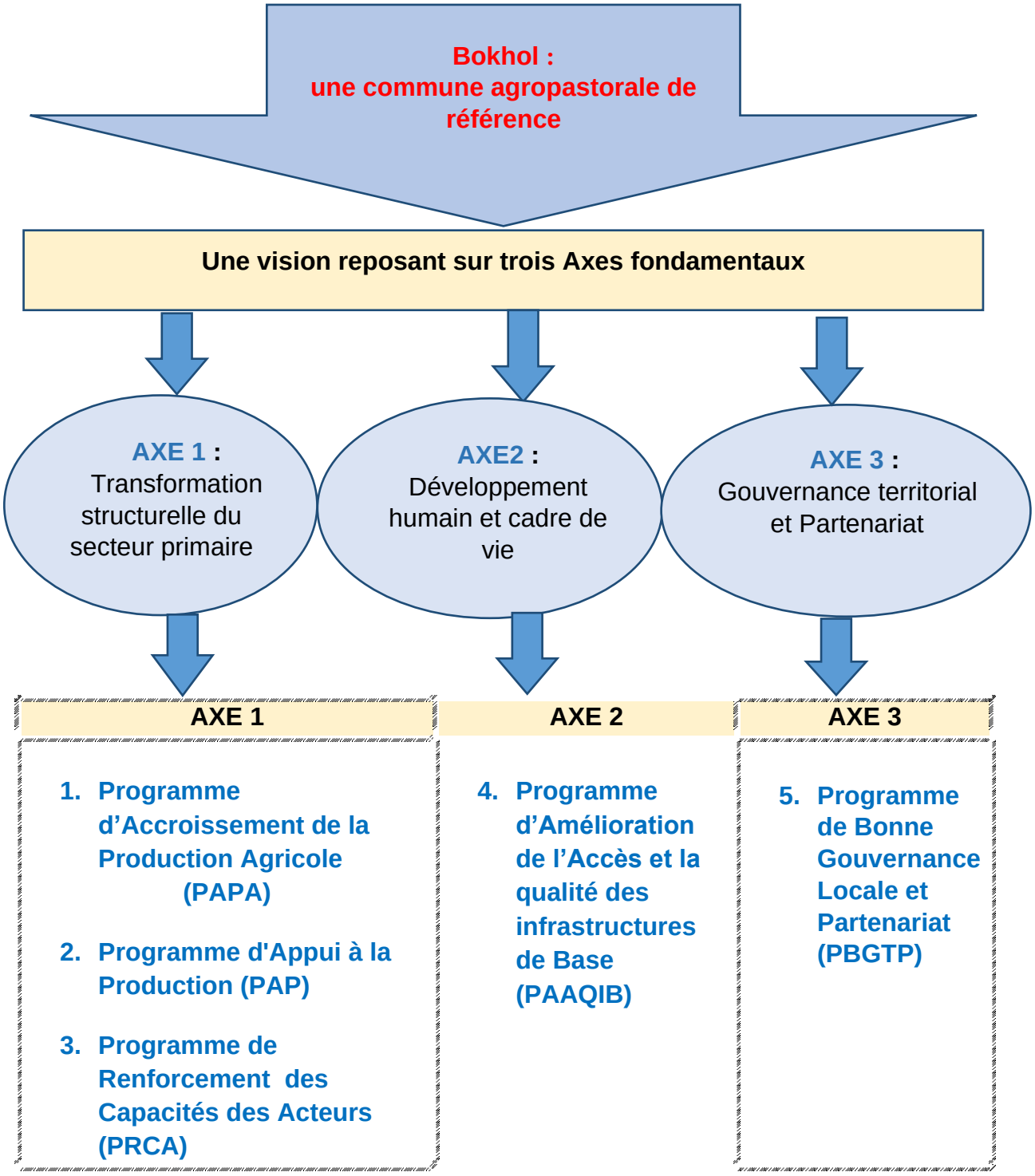
V. STRUCTURE DE L'ARTICULATION DU PDC DE BOKHOL AU PSE ET AUX ODD



VI. PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

Le plan de développement communal comporte cinq (05) programmes d'envergure englobant l'ensemble des secteurs de développement.

Schéma de la vision programmatique à l'horizon 2035



VII. CADRE LOGIQUE

7.1. AXE 1 : TRANSFORMATION STRUCTURELLE DU SECTEUR PRIMAIRE

Ce premier axe stratégique ambitionne d'assurer une transformation structurelle de l'économie locale dans le sens de soutenir une dynamique de développement forte et durable. Il comporte trois programmes :

☞ **PROG 1: Programme d'accroissement de la production agricole (PAPA)**

Le PAPA vise à contribuer à la réduction de la pauvreté par la mise en place de conditions favorables et durables permettant de booster la production dans les secteurs porteurs de croissance, à travers des aménagements de périmètres cultivables et des installations d'infrastructures à vocation agricole et pastorale afin que l'économie locale puisse connaitre les changements fondamentaux de sa structure.

OBJECTIF GENERAL	**OBJECTIFS SPECIFIQUES**
Promouvoir l'accroissement de la production agricole	Aménager et réhabiliter des périmètres de terres cultivables et des pistes de production.
	Installer des infrastructures à vocation agricole et pastorale.
	Accroitre les facteurs de production agricole et pastorale.

RESULTATS

Résultats PROG 1	Extrants
Les conditions de développement des secteurs productifs et de création d'emplois décents et durables sont créées.	- 03 périmètres de 2ha pour les femmes de Mbilor, Didiéry et Arrivéllé sont aménagés ; - la qualité d'aménagement des 3 ha des femmes de Gueum Yalla est améliorée ; - 01 pont de traversée du canal SP3 est construit à Gueum Yalla ; - 01périmètre de 8 ha des jeunes de Keur Mbaye est aménagé et connecté au canal sur 300m ; - l'eau de la zone Walo est transférée vers la zone Diéri sur 40 km et 1000 ha de périmètres fourragères est aménagé ; - une superficie de 370 ha pour 6 villages est aménagée et équipée ; - 6 fermes d'embouches de petits ruminants pour les GPF sont installées ; - 03 parcs à vaccination sont construits à

	- 04 marres pour la conservation de l'eau sont réhabilitées ; - 50 cages flottantes sont installées.

☞ **PROG 2 : Programme d'Appui à la Production (PAP)**

Le Programme d'Appui à la Production ambitionne de développer les secteurs d'appui à la production tels que le transport, le commerce et l'énergie. Plus précisément, **PAP** cherche à améliorer les conditions de production et d'écoulement des produits en facilitant la mobilité des personnes et des biens.

OBJECTIF GENERAL	**OBJECTIFS SPECIFIQUES**
Développer les secteurs d'appui à la production	Réaliser des nouvelles pistes de production
	Construire la gare routière de Tarédji
	Renforcer et équiper les marchés permanents

RESULTATS

Résultats PROG 2	Extrants
Les secteurs de transport et de commerce sont développés	- 01 camion frigorifique pour la conservation et la commercialisation du poisson est doté aux GPF ; - 01 unité de conservation et de vente de poissons est construites ; - 02 marchés à Keur Mbaye et Didiéry sont construits ; - Le marché hebdomadaire est délocalisé et aménagé ; - 01 gare routière est construite à Bokhol ; - La piste centrale de Souylène est réhabilitée; - Les transporteurs sont regroupés en catégorie ;

☞ **PROG 3 : Programme de Renforcement des Capacités des Acteurs (PRCA)**

Le **PRCA** ambitionne de renforcer les acteurs par des actions d'encadrement, de formalisation et de renforcement de capacités pour promouvoir un dynamisme chez les acteurs et une meilleure exécution de leurs activités économiques.

OBJECTIF GENERAL	**OBJECTIFS SPECIFIQUES**
Promouvoir le développement des acteurs économiques.	Professionnaliser l'exercice des activités économiques des acteurs.
	Renforcer les capacités techniques et managériales des acteurs territoriaux.

RESULTATS

Résultats PROG 3	Extrants
Les capacités techniques et managériales des acteurs économiques sont renforcées.	- Les acteurs (GIE, PIV, GPF) sont formés sur l'itinéraire technique de production de qualité; - Les acteurs (GIE, PIV, GPF) sont formés sur la gestion administrative et financière ; - Les GPF sont formés sur les techniques de transformation en fruits et légumes et de conservation ; - Les éleveurs sont formés sur les techniques d'exploitation d'espèces fourragères ; - Les femmes sur les techniques de transformation des produits laitiers ; - Les artisans sont organisés par catégories socioprofessionnelles et formés sur la gestion administrative et financière ; - les pêcheurs sont formés sur les techniques d'exploitation des unités piscicoles.

7.2. AXE 2 : DEVELOPPEMENT HUMAIN ET CADRE DE VIE

Ce pilier vise à susciter l'éclosion du potentiel humain dans un cadre de vie propice. Il s'appuie sur un grand programme qui contribue à améliorer l'accès à des infrastructures et services sociaux de qualité.

PROG 4 : Programme d'amélioration de l'accès et la qualité des infrastructures de base (PAAQIB)

Le **PAAQIB** ambitionne de réduire les gaps en termes d'accès et de qualité des infrastructures et services sociaux par la réhabilitation des infrastructures existantes, le relèvement des plateaux techniques, la construction et l'équipement de nouvelles infrastructures, etc. Il cherche également à garantir la pérennisation de la qualité des services offerts aux populations.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Améliorer l'accès et la qualité des infrastructures sociales de base	Construire de nouvelles infrastructures sociales de base.
	Réhabiliter les infrastructures sociales existantes
	Améliorer considérablement la qualité des services offerts par les structures sociales.

RESULTATS

Résultats PROG 4	Extrants
Les infrastructures sociales sont réhabilitées et de nouvelles sont construites dans tout le territoire communal.	- 07 écoles élémentaires et 01 CEM sont clôturés; - 03 écoles préscolaires sont raccordées à l'eau potable à Adial, Geum Yalla, bele Gawdi; - 05 écoles élémentaires et 01 CEM sont électrifiés à Bokhol2, Bokhol3, Adial, Geum yalla, Belel Gawdi et CEM Keur Mbaye ; - 02 ambulances sont dotées aux postes de santé de Guidakhar et Mbilor ; - 01 lycée moderne est construit dans la commune; - Le poste de santé de Bokhol et le logement de l'ICP sont réhabilités ; - Les plateaux techniques des postes de santé sont relevés ; - 04 UTP de Bokhol, Mbilor, Guidakhar et Kharé sont remises en état ; - 03 stades et 06 terrains sont construits à Bokhol, Mbilor et Keur Mbaye ; - 01 centre de formation professionnel et 06 foyers des jeunes sont construits ; - 03 jardins d'arboriculture dans le Diéri sont réalisés.

7.3. AXE 3 : GOUVERNANCE TERRITORIALE ET PARTENARIAT

Le troisième axe stratégique vise à renforcer les capacités des acteurs sur la bonne gouvernance locale pour une meilleure prise en compte des besoins des populations. Aussi, cherche-t-il à intégrer les mécanismes et modalité de partenariat pour le financement et la mise en œuvre du plan.

- **PROG 5 : Programme de Bonne Gouvernance territoriale et Partenariat (PBGLP)**

Le programme prévoit le renforcement des capacités techniques des élus pour une exécution efficace de leurs missions et la formation des populations pour une bonne participation citoyenne dans la gestion des affaires locales. Il vise, aussi, le renforcement des capacités des élus sur le partenariat public privé, le Marketing territorial et la coopération décentralisé dans une perspective de mobilisations des ressources pour la mise en œuvre des programmes et projets.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Renforcer les capacités des acteurs dans la gestion des affaires locales	Offrir aux acteurs de développement des formations adaptées à leurs missions
	Attirer des investisseurs privés par la promotion de ressources et potentialités de la commune

RESULTATS

Résultats PROG 6	Extrants
Des résultats performants sont obtenus des interventions des acteurs locaux	- 02 sessions de formation offertes aux élus sont organisées ; - 02 sessions de formation sur le budget et le budget participatif pour les élus sont déroulées ; - 02 sessions de formation pour la population pour relever engagement citoyen et le civisme fiscal déroulées ; - 01 session de formation sur le suivi évaluation de la mise en œuvre du PDC est déroulée ; - 05 voyages d'affaires et de correspondances organisés

VIII. Opérationnalisation du plan et mécanisme de suivi-évaluation.

Il s'agit, dans cette partie, d'analyser le Plan d'Investissement local (PIL), de poser les jalons pour aller vers un forum des partenaires, la mise en œuvre du PIL et le mécanisme de suivi-évaluation.

8.1. Analyse du PIL

8.1.1. Répartition du PIL par axes stratégiques

Le PIL quinquennal de la Commune à l'horizon (2022-2027) est composé de 78 projets. Il est évalué à un montant global de 6 605 800 000 FCFA soit en moyenne un besoin annuel d'investissement de près de 1 321 160 000 FCFA.

L'Axe 1 est orienté vers le développement de l'Agriculture. Il est structuré autour des secteurs productifs et des secteurs d'appui à la production. Son coût de réalisation est évalué à 4 889 800 000 FCFA soit 74,02% du montant global. Il regroupe l'aménagement et la production agricole, la modernisation de l'élevage et de la pêche, le renforcement du commerce et de l'artisanat ainsi que le sous-secteur du transport et du désenclavement.

L'Axe 2 mobilise sur les 5 ans 1 661 500 000 FCFA soit 25,15% du budget. Il s'appuie sur l'amélioration de l'accès et de la qualité des services sociaux de base et le développement du capital humain.

L'axe 3 capitalise 54 500 000 FCFA soit 0,82% du financement et prend en charge la promotion de la gouvernance territoriale et la redynamisation du tissu partenarial de la commune.

8.2. Source de financement

Un forum des partenaires est prévu pour étendre le cadre partenarial autour de l'Etat à travers ses programmes d'appui au développement local en collaboration avec les partenaires techniques et financiers (PTF), la coopération décentralisée, les conventions de financement, les appels à projets en vue de réaliser les projets prioritaires. En ce sens, la mise à contribution de ressources propres (finances locales) est fortement attendue pour servir d'échelle aux financements, à la gestion du patrimoine public local et à la pérennisation des programmes et des projets.

Ces multiples opportunités seront efficacement explorées et exploitées avec l'accompagnement étroit de l'ARD dans l'objectif d'atteindre un taux de réalisation d'au moins de 85 % à l'échéance du plan de développement communal. Par ailleurs, une recherche permanente de partenaires sera enclenchée avec l'appui des personnes ressources (émigrés).

8.3. La mise en œuvre du PIL

8.3.1. Elaboration du plan d'investissement annuel (PIA)

Après acquisition ou promesses de financements (propres et extérieurs), le Programme d'Investissement Annuel et un planning d'actions doivent être élaborés avant le vote du budget. De facto, il doit faire l'objet d'une communication auprès des populations et transmis à l'ARD pour son intégration dans le programme annuel d'investissements et d'actions de la région qui fera figure à la conférence territoriale sous la présidence du Gouverneur.

8.4. La mise en œuvre du programme annuel d'investissement

Le conseil municipal, avec l'appui technique de l'ARD (ingénierie de projets et le contrôle de qualité des ouvrages), constitue le maitre d'ouvrage des projets du PDC. La mise en place d'une commission des marchés est de rigueur pour une bonne conformité et une meilleure efficacité.

8.4.1. Le mécanisme de suivi-évaluation

8.4.2. Le suivi de la mise en œuvre

Dès lors que des programmes ou des projets sont mis en œuvre, il revient au comité de suivi d'assister, de veiller et de rapporter sur l'état d'avancement à chaque étape du processus afin de permettre une meilleure prise de décisions et l'atteinte des résultats (GAR).

Sous la présidence de l'exécutif local, le comité technique restreint est élargi aux présidents de commissions, cadres de concertations, partenaires et OCB pour une meilleure représentativité des acteurs de développement.

Des rencontres régulières seront organisées :

- Rencontre trimestrielle pour le suivi des projets en cours ;

- Rencontre semestrielle pour le suivi de la matrice /secteur ;
- Rencontre annuelle pour évaluation du PIA décliné.

8.4.3. L'évaluation du PDC

A l'issu du plan quinquennal, l'évaluation est incontournable pour mieux cerner le rapport entre les orientations, les ressources mobilisées et les résultats réels attendus du plan local. Il va consister à apprécier les indicateurs mesurables ci- après :

- Le taux de réalisation physique et financière ;
- Les financements sur fonds propres ;
- Les financements des partenaires ;
- Le nombre de projets hors plan.

Une banque de données, avec l'appui de l'ARD, sera établie à travers un système d'archivage informatisé en vue de mieux orienter les interventions ultérieures (CT, Etat Partenaires).

PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL 2022 – 2027

PROJET	DESCRIPTION	SECTEUR	LOCALISA-TION	Coût (en milliers FCFA)	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5
AXE 1 : TRANSFORMATION STRUCTURELLE DU SECTEUR PRIMAIRE									
Programme d'Accroissement de la production Agricole (PAPA)									
Aménagement, clôture, équipement et installation de réseau de goutte à goutte	Améliorer la qualité d'aménagement du périmètre de 2ha pour 18 femmes	Agriculture	Village de Mbilor et Arrivéllé	6 000	3 000	3 000	0	0	0
	Améliorer la qualité d'aménagement du périmètres de 2ha pour 18 femmes	Agriculture	Toucouleur Didiéry	6 000	3 000	3 000	0	0	0
Affectation de terres dans le Diéri	Prévoir 5ha pour les femmes de Souylène dans le Diéri avec l'arrivée de l'eau	Agriculture	Souylène	10 000	4 000	4 000	2 000	0	0
Aménagement et installation de réseau de goutte à goutte	Améliorer la qualité d'aménagement du périmètre de 18ha pour 300 femmes	Agriculture	Bokhol	9 000	3 000	3 000	3 000	0	0
Réhabilitation de bois villageois	Réhabiliter le bois villageois des femmes de 3ha	Agriculture	Bokhol	3 000	1 000	1 000	1 000	0	0
Réhabilitation d'aménagement	Améliorer la qualité d'aménagement des 3 ha des femmes de Gueum Yalla	Agriculture	Gueum Yalla	3 000	1 000	1 000	1 000	0	0

Construction d'un pont de traversée du canal SP3	Améliorer l'accès des 52 femmes à leur périmètre d'exploitation de 3ha, sur le canal SP3	Agriculture	Gueum Yalla	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Aménagement de nouvelaux périmètres d'exploitation	Augmenter les périmètres d'exploitation des femmes de 500 ha	Agriculture	Toute la commune	150 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Aménagement de périmètres horticoles dans la forêt classée	Déclasser et aménager des périmètres horticoles	Agriculture	Mbilor	15 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Aménagement et raccordement au canal sur 300m	Aménager et connecter au canal sur 300m le périmètre de 8 ha des jeunes de Keur Mbaye	Agriculture	Keur Mbaye Ndiogou	30 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
Transfert d'eau et aménagement de périmètres d'exploitation	Transférer l'eau de la zone Walo vers la zone Diéri sur 40 km et aménager 1000 ha de périmètres fourragers	Agriculture	Zone Souylène	600 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000
Aménagement et équipement de périmètres d'exploitation	Aménager et équiper 6 ha	Agriculture	Keur Malal talla	18 000	6 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Facilitation de l'accès des jeunes à la terre	Aménager 300 ha dans la cuvette de Dasdé pour un accès des jeunes à la terre	Agriculture	Bokhol	900 000	180 000	180 000	180 000	180 000	180 000
Installation d'une rizerie	Installer une rizerie dans la commune	Agriculture	Bokhol	200 000	75 000	75 000	50 000	0	0
Dotation en équipements de transport des produits agricoles	Mettre à la disposition des agriculteurs des tricycles pour le	Agriculture	Bokhol	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000

	transport des produits agricoles								
Aménagement et équipement de périmètres d'exploitation	Aménager et équiper 300 ha pour les producteurs	Agriculture	Mbilor	900 000	0	180 000	180 000	180 000	180 000
Aménagement et équipement en solaire de périmètres d'exploitation	Aménager et équiper en solaire les périmètres de l'union Dagana grand B en 3 proportions autonomes (1874 ha)	Agriculture	Bokhol	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Extension, aménagement et équipement de périmètres d'exploitation	Etendre, aménager et équiper des terres sur une superficie de 370 ha pour 6 villages	Agriculture	Guidakhar, Kharé, Keur Mbaye A et B Toucouleur Didiéry, Mbatta	800 000	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000
Installation de site de conservation du fourrage	Aménager un site pour la conservation du fourrage	Elevage	Zone Diéri	3 000	3 000	0	0	0	0
Exploitation de culture fourragère dans le Walo	Aménager 200 ha pour la culture fourragère dans le Walo	Elevage	zone Walo	200 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
	Aménager et équiper de puits 15 périmètres fourragers de 5 ha	Elevage	commune	15 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Renforcement de parcs à vaccination	Construire 3 parcs à vaccination	Elevage	Loumbol, Mbelogne, Afou	3 000	1 000	1 000	1 000	0	0
Renforcement des points d'abreuvement	Dégager 2 couloirs d'abreuvement du bétail	Elevage	Mbilor, Koylele	1 000	500	500	0	0	0
	Réhabiliter 4 marres pour la conservation de l'eau	Elevage	Boné indi, Modié indi, Baodé Thiowé, Alamande	800	200	200	200	200	0

Renforcement de l'alimentation de bétail	Doter aux éleveurs de l'aliment de bétail	Elevage	Commune	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Amélioration de la taille du cheptel	Installer 6 fermes d'embouches de petits ruminants pour les GPF	Elevage	Commune	60 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
Amélioration de la production piscicole	Installer 50 cages flottantes	Pêche	Mbilor, Bokhol, Keur Mbaye, Guidakhar, Kharé	100 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
Sous-total 1 : Programme d'Accroissement de la production Agricole (PAPA)				**4 602 800**	**788 700**	**962 700**	**929200**	**871200**	**871000**
Programme d'Appui à la Commercialisation des Produits Agricoles (PACPA)									
Appui à la commercialisation du poisson	doter 01 camion frigorifique aux GPF pour la commercialisation de poisson	Pêche	Bokhol	30 000	30 000	0	0	0	0
	Construire et équiper 01 unité de conservation et de vente de poisson	Pêche	Commune	15 000	10 000	5 000	0	0	0
Relèvement des infrastructures de commerce	Construire 02 marchés	Commerce	Keur Mbaye, Didiéry	20 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000
	Réhabilitation du marché de Mbilor	Commerce	Mbilor	2 000	2 000	0	0	0	0
	Délocaliser et aménager le site du marché hebdomadaire	Commerce	Commune	5 000	5 000	0	0	0	0
Accompagnement des femmes marchandes	Mise en place d'une coopérative multifonctionnelle des femmes	Commerce	Commune	2 000	2 000	0	0	0	0

Aménagement d'espace artisanal	Aménager 01 espace pour exposition et vente de produits artisanaux	Artisanat	Commune	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Réhabilitation de piste	Réhabiliter la piste centrale	Transport	Souylène	15 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Construction d'une gare routière	Construire 01 gare routière	Transport	commune	12 000	3 000	3 000	3 000	3 000	0
Accompagnement des transporteurs	Organiser les transporteurs par catégorie (clando, Djakarta, charrettes)	Transport	commune	3 000	600	600	600	600	600
Sous-total 2 : Programme d'Appui à la Commercialisation des Produits Agricoles (PACPA)				**129 000**	**64 600**	**20600**	**15600**	**15600**	**12600**
Programme de Renforcement des Capacités des Acteurs (PRCA)									
Renforcement des acteurs sur les techniques de production de qualité	Former tous les acteurs (GIE, PIV, GPF) sur l'itinéraire technique de production de qualité	Agriculture	Commune	6 000	2 000	2 000	2 000	0	0
Renforcement des agriculteurs en gestion administrative et financière	Former tous les acteurs (GIE, PIV, GPF) en gestion organisationnelle des GPF	Agriculture	Commune	6 000	2 000	2 000	2 000	0	0
Renforcement des acteurs sur les techniques de transformation et de conservation	Former les GPF sur les techniques de transformation des fruits et légumes et les techniques de conservation	Agriculture	Bokhol	2 000	1 000	1 000	0	0	0
Accompagnement des éleveurs	Appui à l'installation d'une coopérative communale des éleveurs	Elevage	Commune	1 000	500	500	0	0	0

Renforcement des éleveurs sur la culture fourragère	former les éleveurs sur les techniques d'exploitation d'espèces fourragères	Elevage	Commune	2 000	500	500	500	500	0
Renforcement de capacité sur les risques climatiques	Former les acteurs sur les risques liés aux changements climatiques	Environnement	Commune	2 000	500	500	500	500	0
Renforcement de capacité sur les mécanismes du fond vert climat	Permettre aux acteurs locaux de pouvoir soumettre des projets au FVC	Environnement	Commune	2 000	500	500	500	500	0
Renforcement des femmes sur la valorisation des produits laitiers	Former les femmes sur les techniques de transformation des produits laitiers (fromage, beurre etc.)	Elevage	Commune	3 000	1 000	1 000	1 000	0	0
Renforcement des pêcheurs sur la pisciculture	Former les acteurs sur les techniques d'exploitation des unités piscicoles	Pêche	Mbilor, Bokhol, Keur Mbaye, Guidakhar, Kharé	2 000	500	500	500	500	0
Accompagnement et renforcement des artisans	organiser les artisans par catégories socioprofessionnelles et les former sur la gestion administrative et financière	Artisanat	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Sous-total 3 : Programme de renforcement des capacités des acteurs (PRCA)				**29 000**	**9 000**	**9 000**	**7 500**	**2500**	**1000**
TOTAL AXE 1 :				**4 889 800**	**862 300**	**992 300**	**952 300**	**889300**	**884 600**
AXE 2: DEVELOPPEMENT HUMAIN ET CADRE DE VIE									
Programme d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité des Infrastructures de Base (PAAQIB)									

Résorption d'abris provisoires	Construire 13 classes physiques pour résorber le gap de salles de classe dans les écoles élémentaires	Education	Bokhol2, Keur Mbaye2, Toucouleur Didjiéri, Gueum Yalla, Arrixéllé3,Keur Mbaye Peul, Ngabou Thilé et franco-arabe Bokhol	32 500	6 500	6 500	6 500	6 500	6 500
Construction de murs de clôture	Construire 07 murs de clôture pour les écoles élémentaires et les collèges d'enseignement moyen	Education	Adial, Ariwellé1, Koylel, Gallo Djina, Sowenabé, Daré Salam et CEM Keur Mbaye	21 000	4 200	4 200	4 200	4 200	4 200
Branchement en eau potable et en électricité	Adduction d'eau potable pour 03 écoles élémentaires	Education	Adial, Geum Yalla, bele Gawdi	3 000	1 000	1 000	1 000	0	0
	Branchement en électricité pour 05 écoles élémentaires et 01 CEM	Education	Bokhol2, Bokhol3, Adial, Geum yalla, Belel Gawdi et CEM Keur Mbaye	2 500	500	500	500	500	500
Construction de bloc administratif	Construire 01 bloc administratif	Education	CEM Keur Mbaye	5 000	3 000	2 000	0	0	0
Construction d'un lycée	construire et équiper un lycée moderne	Education	Bokhol	250 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000

Réhabilitation et relèvement du plateau technique des infrastructures de santé	Acquérir et doter 02 ambulances aux postes de santé	Santé	Mbilor et Guidakhar	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
	Réhabiliter le poste de santé et le logement de l'ICP	Santé	Bokhol	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
	Réhabiliter 01 salle d'attente et acquérir 01 aspirateur manuel	Santé	Bokhol, Guidakhar	10 000	3 000	3 000	2 000	2 000	0
	Construction 01 bloc d'hygiène pour le personnel	Santé	Bokhol	2 000	2 000	0	0	0	0
	Prendre en charge le personnel communautaire de santé	Santé	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
	Réparer la toiture du poste de santé de Guidakhar	Santé	Guidakhar	3 000	1 000	1 000	1 000	0	0
	Réparer l'ambulance du poste de santé de Bokhol	Santé	Bokhol	500	500	0	0	0	0
Mise à niveau des Unités de Potabilisation et de Traitement	Réhabiliter l'UTP de Mbilor, étendre le réseau d'eau potable vers Binguel Déné et Wouro Thierno et renforcer le réseau d'adduction d'eau potable existant à Mbilor	Hydraulique	Mbilor, Binguel Déné, Wouro Thierno	100 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
	Réparation, repliement, terrassement et remblaiement de réseau. Renforcement	Hydraulique	Mbilor	57 000	27 000	10 000	10 000	10 000	0

	de capacité et pose de canalisation								
Mise en place d'un système de gestion des ordures ménagères pour les zones reculées	Acquérir 06 charrettes, 50 poubelles, 06 bennes à ordures et 01 camion hydraucureurs	Assainissement	Guidakhar, Kharé et Souylène	60 000	20 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Construction d'un stade multisports et de terrains clôturés	Construire 03 stades et 03 terrains clôturés	Sport	Bokhol, Mbilor, Keur Mbaye	800 000	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000
Construction d'infrastructures de jeunesse	Construire 01 centre de formation professionnel et 06 foyers des jeunes	Jeunesse	commune	200 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
Promotion du cadre de vie	Création de 06 jardins publics,	cadre de vie	commune	12 000	4 000	2 000	2 000	2 000	2 000
	Création de 03 jardins d'arboriculture dans le diéry	Cadre de vie	Souylène	15 000	5 000	5 000	5 000	0	0
Revalorisation du patrimoine culturel	Valoriser 4 sites touristiques à forte potentialité : Champ d'Elhadji mlaick SY à Ngabou Thillé, Résidence de Cheikh Djibril Bâ à Darou Salam, Résidence de Cheikh Yacoub Fall à Keur Mbaye et l'Ile de Todde	Culture	Ngabou Thillé, Darou Salam, Keur Mbaye et l'Ile de Todde	8 000	2 000	2 000	2 000	2 000	0
Sous-total 4 : Programme d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité des Infrastructures de Base (PAAQIB)				**1 661 500**	**365 700**	**333 200**	**330 200**	**323 200**	**309 200**
TOTAL AXE 2 :				**1 661 500**	**365 700**	**333 200**	**330 200**	**323 200**	**309 200**
AXE 3 : GOUVERNANCE TERRITORIALE ET PARTENARIAT									

Programme de Bonne gouvernance Territoriale et Partenariat (PBTP)									
Renforcement de capacité	Formation des élus sur leurs rôles et responsabilités	Gouvernance	Commune	5 000	5 000	0	0	0	0
Renforcement de capacité	Formation des élus et des agents sur la gestion administrative et financière	Gouvernance	Commune	5 000	0	5 000	0	0	0
Renforcement de capacité	Formation des GPF et GP sur la gestion administrative et financière	Gouvernance	Commune	10 000	0	0	5 000	5 000	0
Renforcement de capacité	Réalisation d'une étude sur la fiscalité locale et formation des acteurs locaux sur le civisme fiscale	Gouvernance	Commune	6 000	0	2 000	2 000	2 000	0
Promotion du développement local	Mise en place d'un cadre de coordination, de planification et de suivi-évaluation du développement local	Gouvernance	Commune	2 000	2 000	0	0	0	0
Promotion du développement local	Organisation de 3 sessions de formation sur l'animation du développement local au profit des commissions	Gouvernance	Commune	6 000	0	2 000	2 000	2 000	0
Fonctionnement des commissions	Organisation de réunion trimestrielle pour les commissions	Gouvernance	Commune	3 000	600	600	600	600	600
Suivi-évaluation de l'exécution des projets	Organisation de 2 visites par année et par commission pour le suivi	Gouvernance	Commune	2 000	0	0	1 000	1 000	0

	et l'évaluation de la mise en œuvre du PDC								
Gestion du patrimoine de la commune	Recrutement d'un agent pour la comptabilité des matières et mise en place d'un fond dédié à l'entretien des infrastructures communales	Gouvernance	Commune	7 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
Mobilisation des ressources financières	Organisation d'une session de formation des élus sur la mobilisation des ressources financières	Partenariat	Commune	3 000	1 500	1 500	0	0	0
Marketing territoriale et Cop décentralisée	voyages d'affaire et correspondances	Partenariat	Commune	5 000	2 500	2 500	0	0	0
Sous-total programme 5 : Programme de Bonne gouvernance Territoriale et Partenariat (PBTP)				**54 500**	**13 100**	**15 100**	**12 100**	**12 100**	**2 100**
TOTAL AXE 3 :				**54 500**	**13 100**	**15100**	**12 100**	**12 100**	**2 100**
TOTAL PDC :				**6 605 800**	**1 241 100**	**1 340 600**	**1 294 600**	**1 224 600**	**1 195 900**